

50 ans



1973



2023



Bulletin municipal n° 8 - janvier 2023



La Forêt-sur-Sèvre

l'énergie commune



La Forêt, Montigny, La Ronde, Saint Marsault

NAISSANCES

17 bébés ont montré le bout de leur nez



| | | |
|--------------|----------------------------|----|
| 4 janvier | Perle AUGEREAU | SM |
| 29 janvier | Juliette GUERET | LF |
| 1er février | Romy LANDREAU | MY |
| 18 mars | Noa BONNIN | MY |
| 10 avril | Marie LOIZEAU | LF |
| 15 avril | Julia BLANCHARD FARKAS | SM |
| 28 juin | Romy VAURIGAUD | SM |
| 4 juillet | Taylor MIET | LF |
| 1er juillet | Aniah VERSTRAETEN COURCHEL | LR |
| 11 septembre | Sacha BURGER | SM |
| 15 septembre | Cordélia BAILLY | LF |
| 20 septembre | Gabrielle DAVIAUD | MY |
| 25 septembre | Hugo CORNUAUD | LR |
| 1er octobre | Liwenn FORET FUCHS | SM |
| 23 octobre | Emilie GELIN | LR |
| 30 octobre | Mélia CARVALHO | LF |
| 10 décembre | Hugo JUHEL | SM |

MARIAGES



8 mariages ont été célébrés

| | | |
|------------|------------------------------------|----|
| 19 mars | Cédric LOIZEAU et Caroline BAUDOIN | LF |
| 28 mai | Christelle JOLY et Raphaël BLANDIN | MY |
| 11 juin | Stéphanie ROURE et Daniel RUFINO | MY |
| 9 juillet | Mathieu GAUTIER et Coralie FUZEAU | MY |
| 16 juillet | Ludivine MENARD et Steeve GEFFARD | SM |
| 16 juillet | Didier LEBON et Kelly GABILIER | LR |
| 30 juillet | Rémi JOURNAUD et Hélène PASQUIER | MY |
| 20 août | Anthony GUYOMAR et Audrey VERGNAUD | MY |

DECES

39 personnes nous ont malheureusement quittés



| | | |
|-------------|--------------------|----|
| 8 janvier | Jeanne PUAUD | LF |
| 18 janvier | André METAIS | LR |
| 24 janvier | Daniel MOREAU | LF |
| 24 janvier | Jean BONNIN | MY |
| 30 janvier | André LE GOFF | MY |
| 31 janvier | Paulette CHAUVIERE | LF |
| 28 février | Raymond GUIBERTEAU | MY |
| 2 mars | Claude BONNEAU | LR |
| 13 mars | Monique BITAUDEAU | SM |
| 20 mars | Cécile BAUBRIEU | LR |
| 6 avril | Marie-Joseph BREC | SM |
| 7 avril | Yves-Marie MOUSSET | LR |
| 10 avril | Andrée BAUFRETON | MY |
| 17 avril | Geneviève VION | SM |
| 19 avril | Michelle FORTIN | LR |
| 20 avril | Louise BOIZUMAU | LR |
| 12 mai | Gilbert RAGUENEAU | SM |
| 16 mai | Claude MARTIN | LF |
| 19 mai | Maryse BILLY | MY |
| 14 juin | Marie JEMATI | LF |
| 17 juin | Thérèse ROUSSELOT | MY |
| 27 juin | Ginette COUSSEAU | LF |
| 5 juillet | Raymond SIREAU | LR |
| 5 juillet | Claude BIBARD | MY |
| 11 juillet | Yolande BONNEAU | SM |
| 15 juillet | Elie GRELLIER | LF |
| 13 août | Bernard BILLY | LF |
| 20 août | Fernande SOUCHET | LF |
| 23 août | Rolande TRICOIRE | LF |
| 9 septembre | André FORGEARD | SM |
| 4 octobre | Aurélien LOISEAU | LF |
| 13 octobre | Didier ROUGER | MY |
| 14 octobre | Maurice PACREAU | LF |
| 23 octobre | Jean-Luc POINT | SM |
| 2 décembre | Colette BODET | LF |
| 2 décembre | Carole HINTON | SM |
| 11 décembre | Colette MAROLLAUD | LR |
| 23 décembre | Jacques MOUSSET | LR |
| 26 décembre | Raymonde BRETON | MY |

ÉDITO



J'ai le plaisir de saluer la parution de ce nouveau bulletin municipal. Pour la première fois, la mise en page a été entièrement réalisée en interne par les services de la mairie.

Cette année 2023 revêt une importance très particulière pour la commune de la Forêt sur Sèvre et ses communes déléguées : en effet, le 1^{er} janvier 1973, les communes de La Forêt sur Sèvre, Montigny, La Ronde et Saint-Marsault, fusionnaient dans le cadre de la loi Marcellin sur les fusion-association, pour former ce que l'on appelait « Le grand La Forêt ». Cinquante ans plus tard, la commune se porte bien, et je vous annonce dès aujourd'hui que l'association A Nous 4 prépare une belle fête pour commémorer dignement cet événement le 16 septembre 2023 !

Au cours de l'année 2022, la commune de la Forêt sur Sèvre a pu une nouvelle fois faire preuve de dynamisme. Ainsi, l'année écoulée a vu la concrétisation de projets importants tels l'extension et la réhabilitation de la salle des fêtes et mairie annexe de Saint-Marsault qui devrait pouvoir être inaugurée avant l'été.

Les travaux de construction de la nouvelle boulangerie ont démarré récemment et devraient se terminer fin octobre 2023. L'évocation de cette nouvelle boulangerie me donne l'occasion de revenir sur un événement qui a marqué les esprits : la destruction par un violent incendie de l'ancienne boulangerie le 23 septembre dernier. Je tiens, une nouvelle fois, à remercier tous les agents et élus qui se sont mobilisés afin de faciliter l'intervention des pompiers.

La cantine de l'Ouvroir, qui était sous-utilisée depuis le regroupement des écoles privées à Saint-Marsault, a trouvé une nouvelle jeunesse : en août 2021, Pierre Baylet et Mélanie Ayrault, ouvraient une activité de traiteur sous l'enseigne « O Fins gourmets ». Le succès ayant été au rendez-vous, ils ont ouvert, à l'automne 2022, une salle de restaurant dans des locaux communaux, salle qui a déjà une belle réputation.

Nous avons aussi la joie d'accueillir depuis le mois d'octobre Monsieur CHARTIER et son épouse qui arrivent de la Tessouale,

nouveau garagiste suite au départ en retraite de M. SIREAU.

Le cabinet de santé se remplit peu à peu : outre Emelyne BA-DEAUD, l'ostéopathe arrivée le 1^{er} juillet 2021 et Catherine BO-DIN, la sage-femme arrivée le 1^{er} octobre 2022, l'équipe municipale s'affaire à organiser la venue de médecins généralistes afin de compléter l'offre de soins déjà présente dans la commune. Nous n'avons jamais été aussi près de réussir ce pari difficile.

Je rappelle aussi que la pharmacie est équipée d'une borne de téléconsultation, ce qui est parfois bien utile !

Les travaux de viabilisation de la deuxième tranche du lotissement « L'Orée du Bois » sont désormais terminés, et la maison Ages et Vie devrait sortir de terre au cours de l'année 2023. Les travaux de réaménagement de la rue de l'église ont, quant à eux, débuté en 2022 et devraient se terminer avant l'été.

Enfin, le réaménagement du secteur du Pont de Bois, entrepris en 2020, a bien avancé : après l'ouverture d'une aire de camping-car modernisée (qui a totalisé 1116 nuitées en 2022 !), la création du Pump Track en juillet 2021, l'installation de toilettes autonettoyantes en juillet 2022, c'est au tour du projet pédagogique en concertation avec les fédérations de pêche et de chasse de voir le jour. Vous avez à ce propos été nombreux à participer à la journée citoyenne de plantation le samedi 28 janvier 2023 et je vous en remercie !

L'équipe municipale travaille sans relâche afin de préparer un cadre de vie toujours plus adapté à l'épanouissement de tous les Forésiens.

Les associations communales sont vivantes, actives, et jouent pleinement leur rôle de créateur de lien social et de convivialité. J'invite d'ailleurs à ce propos tous les habitants en mesure de le faire, de rejoindre l'une d'entre elles afin de devenir artisan de la vitalité communale.

Comme tous les ans, je tiens à saluer aussi l'engagement et l'investissement de l'équipe municipale et du personnel communal. Je vous souhaite une très belle année 2023, et vous laisse découvrir les pages de ce bulletin !

Thierry Marolleau

Maire de La Forêt sur Sèvre

1^{er} Vice-Président du Conseil Départemental des Deux Sèvres

MAIRIE DE LA FORET SUR SEVRE

3 place Georges Clémenceau
79380 LA FORET SUR SEVRE
Tél 05 49 80 86 42
Mail : mairie@lafortetsursevre.com

Lundi : 10h00 – 12h00 et 14h00 – 18h00
Mardi : 8h30 – 12h30
Mercredi : 8h30 – 12h30 et 14h00 – 18h00
Jeudi : 8h30 – 12h30 et 14h00 – 18h00
Vendredi : 8h30 – 12h30 et 14h00 – 17h00

Direction de la publication : Thierry MAROLLEAU

Coordination : Nathanaël de FOMBELLE, adjoint et les membres de la commission « communication »

Conception et réalisation : Nathalie JARRY

Crédits photographiques : Mairie La Forêt sur Sèvre – Agglo2B – Ô Fins Gourmets – L.Débouchage – EIRL Lamiré – Garage ALC – Catherine BODIN – Christian Van de Wiele – Atout'Age – Ecolesdes 4 Saisons – Ecole Mère Térésa – Phil Keller – Association du Petit Patrimoine – Comités des fêtes SM et LR – FNATH – UDAF79 – Ages et Vie – Thibaut POCHON architecte – SAS VIOLLEAU

SOMMAIRE

| | |
|--|------------|
| Etat civil 2022 | p. 2 |
| Edition du Maire | p. 3 |
| Equipe municipale | p. 4 à 5 |
| Conseil Municipal des Enfants | p. 6 à 7 |
| Services municipaux | p. 8 |
| Infos pratiques | p. 9 |
| Urbanisme, environnement | p. 10 à 11 |
| Annuaire économique | p. 12 à 13 |
| Budget 2022 | p. 14 |
| Annuaire petite enfance | p. 15 |
| Affaires scolaires | p. 16 à 17 |
| Annuaire des associations | p. 18 à 19 |
| Vie locale, vie associative | p. 20 à 21 |
| Communication – valorisation de patrimoine culturel | p. 22 à 23 |
| Affaires sociales, annuaire médical et paramédical | p. 24 à 25 |
| Cadre de vie – Environnement – Développement durable | p. 26 à 27 |
| Entretien et rénovation du patrimoine communal | p. 28 à 29 |
| L'année 2022 en images | p. 30 à 31 |
| La boulangerie | p. 32 |

L'ÉQUIPE MUNICIPALE



Thierry MAROLLEAU
Maire
1^{er} Vice-président du Conseil
départemental des Deux-Sèvres
Conseiller communautaire

Le bureau municipal



**Nathanaël
de FOMBELLE**
1^{er} adjoint



**Maryse
NOURISSON-ENOND**
2^{ème} adjointe
Maire déléguée
de Montigny
Conseillère communautaire



Guy BREMAUD
3^{ème} adjoint
Maire délégué
de Saint Marsault

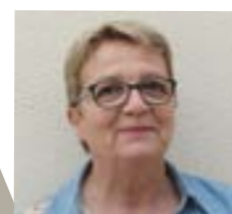


Eliane AUBINEAU
4^{ème} adjointe



Yvon ABELARD
5^{ème} adjoint
Maire délégué
de La Ronde

Les conseillers municipaux



Maryvonne AYRAULT
Conseillère municipale



Coralie BELAUD
Conseillère municipale



Jean-Noël BODIN
Conseiller municipal



Karine CHARRON
Conseillère municipale



Fabrice COURILAUD
Conseiller municipal



Laetitia DAUGE
Conseillère municipale



Jimmy DUFLOS
Conseiller municipal



Jean-Jacques ENOND
Conseiller municipal



Manon FAVREAU
Conseillère municipale



Céline FICHET
Conseillère municipale



Clément PASQUIER
Conseiller municipal



**Antoine-Henri
VALLETTE**
Conseiller municipal



Audrey GUYOMAR
Conseillère municipale

Le bureau municipal, composé du Maire et des Adjointes, se réunit chaque lundi.

Le conseil municipal, composé de 19 élus, se réunit une fois par mois. Les séances sont publiques. Vous pouvez y assister en tant qu'habitant de la commune. Le compte-rendu des séances est affiché en mairie. Il récapitule les délibérations adoptées.

Commissions communales

Le maire est président des commissions communales, les adjoints sont vice-président :

Nathanaël de FOMBELLE :

Affaires scolaires
Communication, valorisation du patrimoine culturel

Maryse NOURISSON-ENOND :

Vie associative, vie locale
Affaires scolaires

Guy BREMAUD :

Entretien et rénovation du patrimoine communal
Services techniques

Eliane AUBINEAU :

Affaires sociales

Yvon ABELARD :

Cadre de vie, environnement, développement durable

Permanences des élus

Thierry MAROLLEAU, Nathanaël de FOMBELLE et Eliane AUBINEAU reçoivent sur rendez-vous à la mairie. Tél 05 49 80 86 42

• **Yvon ABELARD** présent à la mairie annexe de La Ronde sur rendez-vous

• **Guy BREMAUD** présent à la mairie annexe de Saint Marsault sur rendez-vous

• **Maryse NOURISSON-ENOND** présente à la mairie annexe de Montigny sur rendez-vous

Désignations

SIEDS : Titulaire : Yvon ABELARD / Suppléant : Guy BREMAUD

SVL : Titulaire : Maryse NOURISSON-ENOND / Suppléant : Thierry MAROLLEAU

CNAS : Eliane AUBINEAU

REPRESENTATIONS à l'Agglomération du Bocage Bressuirais (Agglo2B)

Thierry MAROLLEAU :

Conseiller communautaire
Délégué à la performance de l'achat public
Membre de la commission « Développement économique de l'agriculture et du commerce »
Membre de la commission « Services techniques »
Membre de la commission « Transports – Mobilité – Ruralité »
Membre de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)

Nathanaël de FOMBELLE :

Membre de la commission « Enfance – Petite enfance »
Membre de la commission « Culture »
Délégué titulaire du GAL (Groupe d'action locale) Nord Deux-Sèvres
Suppléant de la CLECT

Maryse NOURISSON-ENOND :

Conseillère communautaire
Membre de la commission « Sports et centres aquatiques »
Membre de la commission « Environnement et milieux aquatiques »

Guy BREMAUD :

Membre de la commission « Aménagement et habitat »

Eliane AUBINEAU :

Membre de la commission « Jeunesse – Santé - Politique de la ville »

Yvon ABELARD :

Membre de la commission « Assainissement »
Membre de la commission « Prévention et valorisation des déchets »

Zoom sur le SMITED

Le SMITED 79 est le syndicat mixte de traitement et d'élimination des déchets des Deux-Sèvres. Il assure la compétence « transfert, transport et traitement des déchets ménagers résiduels » (ordures ménagères et tout venant des déchetteries) pour le compte des 267 842 habitants de 7 intercommunalités du département des Deux-Sèvres, dont l'Agglo2b, dont fait partie la commune de la Forêt sur Sèvre. Pour réaliser ses missions, le Syndicat dispose d'une usine de valorisation des ordures ménagères résiduelles à Champdeniers Saint Denis. Le syndicat dispose également, depuis 2007, d'une installation de stockage des déchets non dangereux, située sur la commune de Coulonges-Thouarsais et de 2 quais de transfert des déchets à Melle et Coulonges Thouarsais.

Une nouvelle usine de traitement des déchets pour les Deux-Sévriens en 2024

Le SMITED79 a décidé de moderniser son usine de Champdeniers afin de produire du Combustible Solide de Récupération (CSR) à partir des déchets des Deux-Sévriens. Ce combustible

sera expédié sur la nouvelle cimenterie de CALCIA en cours de construction à Airvault.

Cette nouvelle usine doit permettre de :

- valoriser 70% des ordures ménagères résiduelles (poubelle grise),
 - contribuer fortement à la réduction du stockage des ordures ménagères en Deux Sèvres et donc à la réduction des émissions de gaz à effet de serre de ces installations,
 - contribuer à produire une énergie locale à partir de nos déchets, véritables ressources alternatives au gaz et au pétrole.
- Le montant des dépenses d'investissement est estimé à 20 000 000€ HT.

Vue de la future usine de traitement des déchets de Champdeniers



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



Ryan ARNAUD

Mon projet pour la commune : être à l'école
Ce que je préfère : le judo
Mon souhait pour le monde : moins de pollution
Ce que je préfère dans ma commune : être en Deux-Sèvres

Loan AUZUREAU

Mon projet pour la commune : mettre un arrêt de bus
Ce que je préfère : aider la mairie
Mon souhait pour le monde : qu'il n'y ait plus de guerre en Ukraine
Ce que je préfère dans ma commune : c'est la nature



Maïwenn BARBE

Mon projet pour la commune : des après-midi avec nos aînés
Ce que je préfère : le basket
Mon souhait pour le monde : qu'on arrête de faire de la pollution
Ce que je préfère dans ma commune : ma commune

Maëlle BREC

Mon projet pour la commune : faire des pistes cyclables
Ce que je préfère : ma passion, c'est la danse
Mon souhait pour le monde : je souhaiterais que les gens prennent plus soin de la nature
Ce que je préfère dans ma commune : le pump trak



Margaux FARGETTON GIRRE

Mon projet pour la commune : faire un arrêt de bus
Ce que je préfère : l'équitation et m'occuper des animaux
Mon souhait pour le monde : qu'il n'y ait plus de guerre
Ce que je préfère dans ma commune : le calme et la boulangerie avant l'incendie

Célian GERON

Mon projet pour la commune : je veux qu'il n'y ait plus de pollution
Ce que je préfère : le foot, l'agriculture et la pêche
Mon souhait pour le monde : que Poutine renonce
Ce que je préfère dans ma commune : l'agriculture, le foot, la pêche



Juliette LOIZEAU

Mon projet pour la commune : faire un arrêt de bus
Ce que je préfère : faire du hand
Mon souhait pour le monde : arrêter la guerre en Ukraine
Ce que je préfère dans ma commune : le pump-track

Lounis OLIVEIRA

Mon projet pour la commune : la mise en place régulière de balades zero déchet avec les habitants (parents enfants papi mamie...)
Ce que je préfère : le tir sportif, j'adore ça !
Mon souhait pour le monde : que le réchauffement climatique s'arrête
Ce que je préfère dans ma commune : j'adore le château que j'aimerais bien visiter et pourquoi pas organiser une grande chasse aux trésors dedans et dans le jardin !



Matthis PHANORD

Mon projet pour la commune : aider les personnes âgées
Ce que je préfère : danser
Mon souhait pour le monde : je veux qu'on ramasse les déchets
Ce que je préfère dans ma commune : le pump-track

Lucien RACAUD

Mon projet pour la commune : refaire la boulangerie
Ce que je préfère : du foot
Mon souhait pour le monde : moins de pollution
Ce que je préfère dans ma commune : la nature, ma maison



Fiona VINCENS

Mon projet pour la commune : ajouter des lieux pour les loisirs
Ce que je préfère : faire de la danse classique et de la flûte traversière
Mon souhait pour le monde : qu'il n'y ait plus de guerre dans le monde et que tous les pays du monde soient libres
Ce que je préfère dans ma commune : les petits commerces de ma commune, que mes copains habitent à côté de chez moi et les illuminations à Noël

Mewen VIOLLEAU

Mon projet pour la commune : je veux qu'il n'y ait plus de pollution
Ce que je préfère : le basket
Mon souhait pour le monde : que Poutine arrête la guerre en Ukraine
Ce que je préfère dans ma commune : le basket



Elus à l'automne dernier pour une durée de 2 ans, les membres du CME sont 6 représentants de l'école privée et 6 de l'école publique qui sont en classe de CM1 et CM2. Ils ont été élus par leurs camades de CE et CM. Lors des réunions du CME, ils aborderont et travailleront sur des sujets ayant trait à la culture, l'écologie, les loisirs...

SERVICES MUNICIPAUX



Pierre de LA ROCHE SAINT ANDRÉ
Directeur Général des Services

Services administratifs



Nathalie JARRY
Accueil, état civil, élections



Isabelle MOINET
Accueil, urbanisme



Christelle ROUSSEAU
Cantine, comptabilité

La commune compte 22 agents, oeuvrant dans les services administratifs, techniques, scolaires et entretien des locaux.

François BAUD a été recruté le 1^{er} mars 2022 pour renforcer l'équipe « espaces verts » suite à l'absence prolongée d'un agent. Arkami SAINDOU a rejoint les services techniques le 12 septembre 2022 suite au départ de Sébastien FONTENIT. Il exerce ses fonctions dans l'équipe bâtiments ou il fait équipe avec Flavien.

Yvon BONNIN ayant fait valoir ses droits à la retraite le 1^{er} octobre 2022, Damien CHARTIER est venu renforcer l'équipe voirie. Il fait équipe avec Pascal.

Salomé RIVASSEAU a rejoint l'école publique des 4 Saisons dans le cadre d'un contrat d'apprentissage de deux ans. Véronique FUZEAU et Catherine MOCQUAIS-VERDON sont toujours en disponibilité.

Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux agents, et remercions les agents partis pour le temps passé au service de la Commune.

Services techniques



Pascal APPARAILLY
Responsable bâtiments, voirie



Damien CHARTIER
Voirie



Flavien BLÉNEAU
Bâtiments



Arkami SAINDOU
Bâtiments



Cédric LOIZEAU
Responsable espaces verts



François BAUD
Espaces verts



Maxime de MAGALHAES
Espaces vert

Services scolaires, entretien des locaux



Agnès CHAUVIERE
Ecole publique maternelle, restauration scolaire, navette de bus



Sabine DURET
Restauration scolaire, entretien des locaux



Isabelle DUVIN
Restauration scolaire, entretien des locaux



Christelle FALLOURD
Restauration scolaire



Donna FAULKNER
Restauration scolaire, entretien des locaux, navette de bus



Barbara LECLERE
Ecole publique maternelle, restauration scolaire



Jeanine MICHOT
Restauration scolaire, entretien des locaux, navette de bus



Marie-Françoise MILCENT
Restauration scolaire, entretien des locaux, navette de bus



Nelly VRIGNAULT
Restauration scolaire



Véronique POINGT
Restauration scolaire

INFORMATIONS PRATIQUES

**Vous êtes nouvel habitant sur la commune ?
Venez signaler votre arrivée en mairie !**

Démarches administratives

Cartes nationale d'identité, passeports

Pour établir ou renouveler votre carte d'identité ou votre passeport, vous devez prendre rendez-vous dans l'une des mairies équipées du dispositif :

- Cerizay 05 49 80 57 11
- Moncutant 05 49 72 60 44
- Bressuire 05 49 80 49 80
- Mauléon 05 49 81 17 00

Documents à fournir :

- Le récapitulatif de la pré-demande en ligne (à effectuer sur le site de l'ANTS : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr>)
- Une photo d'identité

- Un justificatif de domicile récent (facture eau, électricité, dernier avis d'imposition...)



- Une copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois s'il s'agit d'une première demande ou si l'ancien titre est périmé depuis plus de 5 ans.

Tarifs

- Carte nationale d'identité : première demande et renouvellement gratuit ; 25 € en cas de perte ou vol
- Passeport : majeur 86 € ; 15-18 ans 42 € ; moins de 15 ans 17 €



Les délais d'obtention d'une carte d'identité sont très longs. Si votre carte d'identité arrive prochainement à échéance, commencez dès maintenant les démarches.

Carte grise, permis de conduire

Pour obtenir une carte grise ou un permis de conduire, il faut se connecter sur : <http://www.ants.gouv.fr>



Liste électorale

Pour vous inscrire, vous pouvez :

- Venir à la mairie avec les pièces exigées (photocopies d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile)
- Vous inscrire par internet : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Espaces France Services



Vous n'avez pas internet ? Vous n'êtes pas à l'aise avec les outils numériques ? Afin de faciliter vos démarches administratives, vous pouvez vous adresser à un espace France Services.

- A Cerizay – place Jean Monnet – 05 49 80 64 10
- A Moncutant – 19 avenue du Maréchal Juin – 05 86 30 07 26
- A Bressuire – 19 rue du Général Leclerc – 05 49 80 49 49

Des agents sont présents pour vous aider dans vos démarches administratives (impôts, sécurité sociale, CAF, retraite, etc...)

Recensement citoyen

Tout jeune Français, dès 16 ans, doit se faire recenser pour être convoqué à la journée défense et citoyenne (JDC). A l'issue de la JDC, il reçoit une attestation lui permettant de s'inscrire aux examens et concours de l'Etat (permis de conduire, baccalauréat...).

Comment procéder ? Il suffit de se présenter à la mairie de son domicile muni de sa carte nationale d'identité et du livret de famille. Une attestation de recensement, à conserver précieusement, sera délivrée.



Coordonnées et horaires d'ouverture des mairies

Maire principale

• **La Forêt sur Sèvre**
3 place Georges Clémenceau
Tél : 05 49 80 86 42
mairie@lafortetsursevre.com

lundi : 10h00-12h30 et 14h00-18h00
mardi : 8h30-12h30
mercredi : 8h30-12h30 et 14h00-18h00
jeudi : 8h30-12h30 et 14h00-18h00
vendredi : 8h30-12h30 et 14h00-17h00

Mairies annexes

• **Montigny**
4 rue des Lavandières
05 49 80 52 56

• **La Ronde**
1 place de l'église
05 49 72 76 46

• **Saint Marsault**
12 rue de la Vendée
05 49 80 87 51



Vous souhaitez faire construire une maison sur la commune ?

4 lotissements s'offrent à vous...

Renseignez-vous auprès de la mairie au 05 49 80 86 42

La Fleur du Levant (La Ronde)

5 parcelles de 578 m² à 777 m²
Prix de vente : 17,50 € le m²



Maréchal Ferrant II (Montigny)

4 parcelles de 593 m² à 948 m²
Prix de vente : 25,00 € le m²



Rue du Beau Soleil (Montigny)

1 parcelle de 933 m²
Prix de vente : 21,50 € le m²



L'Orée du Bois II (La Forêt)

19 parcelles de 330 m² à 913 m²
Prix : de 16 883 € à 32 624 €



Déclaration préalable

| Type de travaux | Nombre d'exemplaires | Délai d'instruction |
|---|----------------------|--|
| Murs - Clôtures - Plantation haie - Piscine - Travaux aspect extérieur | 1 | 1 mois à partir de la date de dépôt de la demande (sauf si périmètre du monument historique : château de la Forêt sur Sèvre ou Manoir à La Jobtière à La Ronde). |
| Garage - Dépendance... dont la surface de plancher ou l'emprise au sol est comprise entre 5 m ² et 20 m ² | 1 | |

Les murs en parpaings doivent être enduits sur les deux côtés. Avant toute construction d'un mur en limite de propriété, il est indispensable de s'assurer du respect d'une implantation conforme au bornage existant.

Permis de construire

| Type de travaux | Nombre d'exemplaires | Délai d'instruction |
|---|----------------------|--|
| Construction d'une maison - Garage - Dépendance... dont la surface de plancher ou l'emprise au sol est supérieure à 20 m ² | 1 | 2 mois à partir de la date de dépôt de la demande (sauf si périmètre du monument historique : château de la Forêt sur Sèvre ou Manoir à La Jobtière à La Ronde). |
| Recours à un architecte si les travaux conduisent à franchir les 150 m ² de surface de plancher | 1 | |

Attention, selon que vous habitez dans une zone agricole, urbanisée, naturelle..., les incidences ne sont pas les mêmes pour les travaux d'extension, de réhabilitation que vous envisageriez. Le règlement de plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) est un document d'urbanisme à l'échelle de la commune. Il établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe des règles générales d'utilisation du sol. Avant toute construction, il est possible d'en faire la demande à la mairie.

Travaux entrepris sans demande d'autorisation d'urbanisme

La réalisation de travaux sans autorisation ou non conformes à l'autorisation obtenue constituent des infractions. Les infractions aux règles d'urbanisme sont

des délits qui engagent votre responsabilité pénale. Ces délits pourront être suivis de poursuites judiciaires assorties de diverses sanctions, allant jusqu'à la démolition des constructions non autorisées. RAPPEL : même les travaux non soumis à autorisation doivent respecter les règles du PLUi.

Effectuer vos demandes d'urbanisme en ligne

Depuis le 1^{er} janvier 2022, particuliers et professionnels peuvent déposer leurs demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager, etc.).

Ce nouveau téléservice est disponible sur les sites internet de la commune et de l'Agglo2b. Ainsi, vous pouvez déposer une

demande en ligne et suivre son évolution en temps réel, soit :

- en créant votre compte sur le guichet numérique,
- en vous connectant via Franceconnect (ex : numéro fiscal, numéro Amél ...)

Quels sont les avantages de la dématérialisation des demandes d'urbanisme ?

- un gain de temps avec la possibilité de déposer son dossier en ligne à tout moment,
- une assistance en ligne pour vous accompagner dans vos démarches,

Il est toujours possible de déposer en mairie votre dossier au format papier. Cependant, toute demande électronique doit être faite exclusivement via le guichet numérique du SIGil'urba.

Urbanisme : service instructeur

L'instruction des demandes d'autorisation du droit des sols (permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir, déclaration préalable et certificats d'urbanisme opérationnels) est exercée par la communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais depuis sa création. Depuis le 1^{er} janvier 2023, le service ins-

tructeur n'est plus un service de l'Agglo2B à part entière, mais est devenu, dans le cadre des opérations de mutualisation, un service commun à l'Agglo2B et à ses communes membres. Les règles de gouvernance de ce service ont été modifiées en conséquence : un comité de pilotage regroupant des élus de plusieurs com-

munes et de l'agglo, ainsi qu'un comité technique regroupant des cadres de l'agglo et de plusieurs communes ont été créés. La commune de la Forêt sur Sèvre est représentée dans ces deux instances. Pour les usagers, rien ne change. L'accueil et le dépôt des dossiers de demande se fait toujours en mairie ou bien en ligne.

Mes déchets au quotidien : questions / réponses



LA TEOMi (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative)

C'est le poids de ma poubelle qui est pris en compte pour la facturation ?

NON. Seul le nombre de levées du bac d'ordures ménagères compte dans le calcul de la part incitative ou le nombre de dépôts dans les conteneurs collectifs.

Vais-je recevoir une facture ?

NON. Le montant global de la TEOMi figure sur la feuille d'imposition de la taxe foncière.

Il y a-t-il un forfait de nombre de levées ou de dépôts compris dans ma taxe ?

NON. Il n'existe pas de tarif forfaitaire. Chaque levée ou dépôt est comptabilisé au réel et facturé sur la part incitative de la TEOMi.

J'ai un garage, local vide ou un logement dans lequel je ne vis pas, vais-je payer alors que je n'y produis pas de déchets ?

OUI. Mais pour tous ces locaux, seule la part fixe de la TEOMi s'applique, calculée sur la base du foncier bâti. Si aucun bac ou aucune carte ne sont affectés au bâtiment ou si la production de déchets est nulle, il n'y aura pas de part incitative.

Si je ne présente pas de poubelle ou si je ne dépose aucun sac avec ma carte, je ne paierai rien ?

NON. La part fixe de la TEOMi reste due par tous. Les efforts pour diminuer la production de déchets ne portent que sur la part incitative. Je devrai justifier auprès de l'Agglo une absence totale d'utilisation du service.

Je suis locataire et ne paie donc pas de taxe foncière, suis-je concerné ?

OUI. Comme pour toutes les autres charges locatives, votre propriétaire ou votre bailleur peut vous répercuter la TEOMi avec une régularisation au moment de votre départ.

Et dans le cas d'une vente ?

Il revient au notaire lors de l'acte de vente de répartir le montant de la TEOMi entre le vendeur et l'acheteur. Pour connaître le détail de cette répartition, contactez-nous au 05 49 81 15 15.

Je suis propriétaire d'un logement que je loue, qui paie la TEOMi ?

Vous paierez votre TEOMi avec votre taxe foncière. C'est à vous, propriétaire, de répercuter celle-ci à votre locataire. Vous pouvez nous contacter pour connaître la production de déchets de votre locataire afin de régulariser les charges.

LES CONTENEURS COLLECTIFS/MA CARTE

J'ai passé ma carte mais le conteneur ne s'est pas ouvert, serai-je facturé ?

NON, le dépôt n'est validé que si le ou les sacs sont tombés dans le conteneur (ouverture/fermeture de trappe).

Les conteneurs collectifs ne fonctionnent pas, sont pleins, que faire ?

Signalez-le-nous sans attendre ! Nos équipes interviendront dans les meilleurs délais. Votre carte vous donne accès à tous les conteneurs de l'Agglo. Nous vous invitons donc à déposer vos sacs sur le point de collecte le plus proche.

J'ai perdu/cassé mon badge ?

Je le signale sans attendre à l'Agglo au 05 49 81 15 15 ou via le formulaire en ligne « demande de carte » sur www.agglo2b.fr.

Mon ancienne carte sera désactivée et une nouvelle carte me sera fournie gratuitement

MES DEMARCHES

Je déménage, ai-je des démarches à faire ? Que dois-je faire de ma carte ou de mes bacs ?

Comme vous le faites déjà pour l'eau ou l'électricité, vous devez nous signaler votre emménagement ou déménagement afin de mettre à jour votre dossier pour la facturation du service. Les cartes et les bacs sont affectés au logement et non à l'occupant. Les bacs doivent rester dans le logement et il est important de restituer la carte à votre propriétaire ou à l'agence immobilière si vous êtes locataire, au même titre que les clés. Si vous êtes propriétaire, elle doit être remise à l'acheteur au moment de la vente.

Déchets sauvages, STOP ça suffit !

Dans le cadre de la lutte contre les dépôts sauvages, l'Agglo2b a déployé une campagne de communication pour interpellier, faire prendre conscience et changer les comportements face à ces incivilités. Marquage au sol au pied des conteneurs, stickers, affiches... Cette campagne s'accompagne d'actions de terrain indispensables menées par la brigade verte de l'Agglo2b : visites en porte à porte, surveillance des points de collecte les plus sujets aux incivilités, suivi des utilisations de cartes...



Artisans, commerçants

BOULANGERIE – PATISSERIE

Caroline et Fabrice GABORIEAU

Tél : 05 49 80 87 14
Mail : fababorieau@orange.fr
Internet : www.boulangerie-gaborieau-79.fr
Facebook : Boulangerie Caroline et Fabrice Gaborieau

VENTE DE FRUITS

Les Fruits d'Annabelle – Annabelle LEBRUN

1 rue de La Fontaine (LR)
Tél : 07 83 79 39 12
Internet : www.lesfruitsdannabelle.fr
Facebook : LesFruitsdAnnabelle

MARAICHAGE

Eric LAMBERT

L'Auzière (SM)
07 70 03 06 45
Mail : lamberick@gmail.com
Facebook : ferme de l'oseraie

RESTAURANT – TRAITEUR

La Table Ronde – Jean-François BOBINEAU

Panièvre (LFS)
Tél : 05 49 65 48 18
Mail : bobineau.restaurant.traiteur@gmail.com

Ô Fins Gourmets – Mélanie AYRAULT et Pierre BAYLET

NOUVEAU !

5 rue Monseigneur Vion (LFS)
Tél : 05 49 80 96 47
Mail : reservation@ofinsgourmets.fr
Internet : www.ofinsgourmets.fr
Facebook : Ô Fins Gourmets

Depuis l'ouverture de la salle de restaurant le 7 octobre 2022, nous avons été surpris de l'engouement que cela a créé au sein de la commune. Nous avons rapidement eu une clientèle d'habités, puis le bouche à oreille a fait son effet. Nous constatons qu'il y avait une réelle demande pour ce type de restauration et avons su nous adapter aux différentes demandes. Le midi, un menu du jour différent tous les jours ainsi qu'un petit choix de plats à la carte sont proposés. Le soir, un menu «d'appel» à 25€ pour plaire à un plus large public, ainsi qu'un choix de plats à la carte. Nous proposons aussi des menus pour les groupes variant de 10 à 30 personnes. Nous avons déjà organisé quelques privatisations de la salle où les convives peuvent prendre un apéritif dînatoire ainsi qu'un cocktail debout avant de passer à table par exemple. Le côté boutique / traiteur fonctionne toujours de la même manière et ne désemplit pas. Nous tenons à remercier notre clientèle qui a su apprécier notre cuisine et notre façon de faire. Celle qui nous a fait confiance pour célébrer des événements importants, pour leur gentillesse et leurs retours constructifs. Les horaires du restaurant : Mercredi et Jeudi : 12h00 - 14h00
Vendredi, Samedi, Dimanche : 12h00 - 14h00 / 19h00 - 21h00
Lundi et Mardi : Fermé

COIFFURE

Salon Crea'tif – Virginie POUZET

19 rue Mal de Lattre de Tassigny (LFS)
Tél : 05 49 80 88 20
Mail : creatifaforetsurve@gmail.com
Internet : www.creatifaforetsurve.com
Facebook : salon créa'tif

BAR – TABAC – PRESSE – AGENCE POSTALE

Le Bar'lk – Tony ETAVARD

54 rue Mal de Lattre de Tassigny (LFS)
Tél : 05 49 80 84 40
Mail : tonyetavard@gmail.com
Facebook : Le Bar'lk

ATELIERS CREATIFS

La parenthèse éco – Isabelle GOIZET

7 rue Beau Soleil (MY)
Tél : 06 06 44 39 46 ou 05 49 81 21 64
Mail : laparentheseeco@gmail.com
Internet : www.la-parenthese-eco.wixsite.com/ateliers
Facebook : laparentheseeco

GARAGES

Garage ALC – Arnaud et Laëtitia CHARTIER

29 bis rue Mal de Lattre de Tassigny (LFS)
Tél : 05 49 80 83 02
Depuis le 15 octobre 2022, nous sommes arrivés sur votre commune. Après quelques coups de peintures, nous sommes ravis de vous accueillir du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h30 et le samedi de 8h30 à 12h. Nous représentons l'enseigne Motorcraft, une filiale de Ford. Nous continuons la réparation de véhicules, aménagement de véhicules (van, combi...), réparation et restauration de véhicules anciens et un passionné de yougtimer.

NOUVEAU !

Garage Belle Auto - Charly CORNUAU

28 rue Puy Cantin (SM)
Tél : 05 49 80 84 62
Internet : www.eurorepar.fr/garage-belle-auto-saint-marsault

Carrosserie automobile - Dominique BONNIN

6 Le Vivier (MY)
Tél : 05 49 80 54 85
Internet : www.carrosserie-bonnin-cerizay.fr

CONCESSION AGRICOLE

Etablissements AURIAU

16 Le Vivier (MY)
Tél : 05 49 80 10 31
Mail : montigny@auriausas.com
Internet : www.auriausas.com
Facebook : ETS AURIAU

ÉLECTRICITÉ – CHAUFFAGE

Frédéric LANDRIT

8 Le Buisson (LR)
Tél : 05 49 72 75 57
Internet : www.entreprise-landrit.com

Christian BOUSSARD

7 L'Ivronnière (LR)
Tél : 05 49 74 15 67
Mail : boussard.christian@sfr.fr

RÉNOVATION BÂTIMENT

Yvan CLERGEAU

8 Le Beugnon (MY)
Tél : 06 66 88 13 59

ENVIRONNEMENT

NOUVEAU !

L. Débouchage – Ludovic DESAIVRE

2 La Touche (LR)
Tél : 06 38 98 01 34
Mail : l.debouchage@gmail.com
Internet : www.l-debouchage.fr
Je suis Ludovic Desaivre, j'ai créé ma société L.Débouchage en mars 2022, à La Ronde, j'interviens dans le domaine de l'assainissement. Fort de mes 17 ans d'expérience dans ce domaine, je me déplace à votre domicile avec mon véhicule équipé. A l'aide de celui-ci, je peux réaliser divers travaux (débouchage de canalisations, vidange des systèmes d'assainissement,...) auprès des particuliers, des entreprises, des communautés de communes.... Pour la réalisation des travaux, je me sers d'une caméra spécialisée afin de détecter la source du problème (évacuation remplie de graisses, plomberie défectueuse, malfaçon...). Sur demande, je réalise des devis. Je suis joignable via mon site internet ou par téléphone.



MARÉCHAL FERRAND – ÉQUITATION – CHEVAUX

La Terre du cheval – Jimmy GEFFARD

Le Bois Bachelier (SM)
Tél : 06 85 06 17 01
Mail : geffard.jimmy@gmail.com
Facebook : Ferme équestre La Terre du Cheval

Ecuries des Roseaux – Elodie MARTINEAU

4 La Papinière (MY)
Tél : 06 61 78 25 56
Mail : martineau.elodie2@yahoo.fr
Internet : www.ecuriesdesroseaux.fr

ÉLEVAGE – ÉDUCATEUR CANIN

Educ'4pattes – Vanessa FAUCON

2 La Papinière (MY)
Tél : 06 32 35 04 98
Mail : educ4pattes.contact@gmail.com
Internet : www.educ4pattes.fr

De l'Harmonie du bonheur - Mélodie AUDOUARD

Pellouaille (LFS)
Tél : 06 01 93 16 99
Internet : https://delharmoniedubonheur.chiens-de-france.com

SERRURERIE – MÉTALLERIE – FORGE TRADITIONNELLE

EIRL LAMIRÉ – Armand LAMIRÉ

ZA L'Ouchette (LFS)
Tél : 06 43 80 03 93
Mail : lamire.armand@gmail.com

Au sein de l'EIRL LAMIRÉ, nous travaillons le métal sous toutes ses formes : l'acier, l'aluminium et l'acier inoxydable. Nous fabriquons des escaliers, des garde-corps, des verrières, portes, de la menuiserie métallique... Nous sommes également capables de concevoir des ensembles à partir d'une forge traditionnelle. Cela consiste à faire chauffer le métal dans une forge pour ensuite lui donner la forme souhaitée. C'est pourquoi nous restaurons aussi des ensembles vieux de plus de 100 ans. Nous réalisons aussi la peinture liquide sur toutes nos pièces.



Après 3 ans en bac pro TCI (Technicien en Chaudronnerie Industrielle) au lycée Léonard de Vinci à Bressuire, je me suis orienté vers des études supérieures à la CIPECMA à Chatellailon-plage où j'ai effectué un BTS CRCI (Conception et Réalisation en Chaudronnerie Industrielle) tout ça en apprentissage chez l'entreprise DUGUE au Peu du Pin. Après mes études, j'ai travaillé dans plusieurs sociétés dans lesquelles j'ai assimilé différentes expériences, avant de pouvoir continuer l'aventure seul en créant ma propre structure.

NOUVEAU !

Entreprises

MÉTALLERIE

GSCM

Parc économique de l'Ouchette (LFS)
Tél 09 77 89 17 89
Internet : www.gscm-acier-fabrication.fr

COMMERCE – TRANSPORT SPÉCIALISÉ

SARL Marolleau (volailles et lapins vivants)

5 La Gouinière (LR)
Tél : 05 49 72 82 43
Facebook : Marolleaugroupe

Transports Ayrault (animaux vivants)

10 Le Vivier (MY)
Tél : 05 49 80 05 91
Mail : compta@ayrault-transports.com
Internet : www.ayrault-freres-transports.com

HABILLEMENT

Bocage Avenir Couture

1 rue Chanoine Turpault (LFS)
Tél : 05 49 80 86 11
Mail : bocageavenircouture@orange.fr
Internet : www.bocageavenircouture.com

PRODUITS COMPOSITES

A4 Solutions

Parc économique de l'Ouchette (LFS)
Tél : 05 49 80 84 10
Mail : contact@a4solutions.fr
Internet : http://a4solutions.fr

PRODUCTION ENGRAIS

SAS Violleau

La Gouinière (LF)
Tél : 05 49 80 74 01
Mail : contact@violleau.fr
Internet : www.violleau.fr/fr



Commerces ambulants

Place de la mairie à La Forêt sur Sèvre

Boucherie AIGUILLON

Le samedi matin à La Ronde, puis Saint Marsault et La Forêt sur Sèvre

Deux pizzaiolos

Les samedi soir et dimanche soir : Titi Pizza et Le MAGOARIEC Hubert

Le budget se décompose en deux sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement

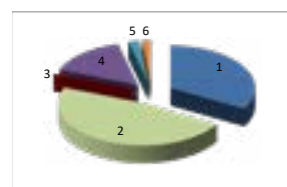
SECTION DE FONCTIONNEMENT

Cette partie du budget regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes de fonctionnement de la collectivité. On y trouve donc l'ensemble des dépenses liées à l'activité des services municipaux et aux missions (personnel, assurances, petit matériel, contrats de maintenance) ainsi que toutes les dépenses nécessaires à l'entretien des biens mobiliers et immobiliers de la commune.

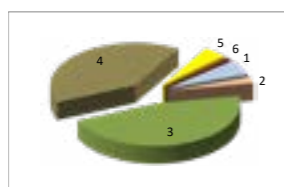
Ce budget municipal a été voté sans augmentation des taux d'imposition soit :

- Taxe d'habitation : 13,63 %
- Taxe sur le foncier bâti : 36,47 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 58,04 %

| Dépenses | |
|---|--------------------|
| 1- Charges à caractère général (eau, électricité, combustible, alimentation, fournitures, contrats de prestations de services, entretien, transports...) | 422 839 € |
| 2- Charges de personnel | 608 529 € |
| 3- Reversement impôts (dégrèvement jeunes agriculteurs) | 1 567 € |
| 4- Autres charges de gestion (subventions allouées aux associations, écoles, Aquadel, CCAS, indemnités des élus...) | 192 620 € |
| 5- Charges financières | 26 780 € |
| 6- Charges exceptionnelles (subvention aux budgets annexes des lotissements) | 21 952 € |
| Total des dépenses réelles de fonctionnement | 1 274 286 € |
| Dotation aux amortissements | 25 887 € |
| Total des dépenses d'ordre de fonctionnement | 25 887 € |
| TOTAL | 1 300 173 € |



Dépenses



Recettes

| Recettes | |
|---|--------------------|
| 1- Produits des services (cantine, locations, redevance d'occupation du domaine public...) | 123 061 € |
| 2- Remboursement sur rémunération du personnel | 50 991 € |
| 3- Impôts et taxes | 978 038 € |
| 4- Dotations et participations | 846 665 € |
| 5- Autres produits de gestion | 94 187 € |
| 6- Produits exceptionnels (remboursement des sinistres) | 19 651 € |
| Total des recettes réelles de fonctionnement | 2 112 592 € |
| Opérations d'ordre | 29 286 € |
| Total des recettes d'ordre de fonctionnement | 29 286 € |
| TOTAL | 2 141 878 € |

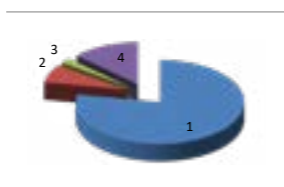
Excédent de fonctionnement 2022 841 705 €

Les dépenses réelles sont distinguées des dépenses d'ordre. Les dépenses d'ordre sont des jeux d'écriture qui ne donnent lieu ni à encaissement, ni à décaissement. Elles sont tracées en dépenses et en recettes et sont équilibrées.

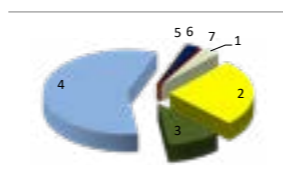
SECTION D'INVESTISSEMENT

La gestion de la commune permet de dégager un excédent de fonctionnement. Avec les subventions obtenues sur les différents programmes d'investissement, et après avoir procédé au remboursement du capital emprunté, la commune peut investir dans du matériel et des biens d'équipements (lotissements, bâtiments, voirie...).

| Dépenses | |
|---|---|
| 1- Travaux relatifs aux bâtiments Boulangerie Cabinet de santé Salle des fêtes Maxime Tricoire Bâtiments Autres | 1 084 446 € 103 663 € 87 808 € 855 527 € 37 448 € |
| 2- Travaux relatifs à la voirie Voirie et aménagement sécurité Aménagement terrain Pont de Bois et aire Autre | 98 752 € 60 979 € 37 773 € - € |
| 3- Matériel, mobilier, communication | 28 713 € |
| 4- Remboursement d'emprunts | 180 891 € |
| Total des dépenses réelles d'investissement | 1 392 802 € |
| Opérations patrimoniales | 29 286 € |
| Divers | 332 107 € |
| Total des dépenses d'ordre d'investissement | 361 394 € |
| TOTAL | 1 754 196 € |



Dépenses



Recettes

| Recettes | |
|--|--------------------|
| 1- Récupération TVA | 121 650 € |
| 2- Excédent de fonctionnement 2021..... | 888 308 € |
| 3- Subventions | 362 699 € |
| 4- Emprunts | 2 000 000 € |
| 5- Récupération avances aux lotissements | - € |
| 6- Immobilisations en cours | 85 920 € |
| 7- Autres | 5 077 € |
| Total des recettes réelles d'investissement | 3 463 653 € |
| Opérations d'ordre | 25 887 € |
| Total des recettes d'ordre d'investissement | 25 887 € |
| TOTAL | 3 489 540 € |

Solde d'investissement 2022 1 735 345 €
Solde d'exécution reporté de 2021 47 017 €

Relais Petite Enfance

Un lieu « ressources »

Géré par l'Agglomération du Bocage Bressuirais, le Relais Petite Enfance du Cérizéen « L'île aux bambins » s'adresse aux assistantes maternelles, parents et enfants.

Le Relais est un lieu :

- **de renseignements :**
 - sur les différents modes d'accueil : accueil collectif (multi-accueil), accueil individuel (assistantes maternelles agréées, garde à domicile...)
 - sur la réglementation (droits et obligations de l'employeur ou du salarié)

- **de soutien** à l'exercice professionnel des assistantes maternelles ou des candidats à l'agrément,

- **de rencontres et d'échanges** des matinées collectives, en accès libre et gratuit, sont proposés aux assistantes maternelles/parents/enfants, le vendredi de 9h30 à 11h30 à la salle La Bobine (LF). Au programme : bricolage, manipulation, éveil musical et sensoriel, danses, motricité, chansons, comptines, temps livres, jeux libres...

Pour consulter le planning des matinées du Relais ainsi que toute l'actualité du service petite enfance : www.agglo2b.fr
Info : Valérie GELIN et Stéphanie COGNY / Tél. : 05 49 80 15 61 du lundi au vendredi de 14h à 17h. Mail : rpe.cerizay@agglo2b.fr



Les assistantes maternelles agréées sur la commune

| | | | |
|---------------------|---------------------------|--------------------|----------------|
| BERJONNEAU Isabelle | 6, rue des Ecoliers | La Ronde | 06 86 67 07 76 |
| BONNIN Patricia | 2, L'Encrevier | La Ronde | 06 80 26 32 49 |
| BOUTIN Sophie | 13, rue du Plessis Mornay | La Forêt sur Sèvre | 06 34 98 35 87 |
| BRIDONNEAU Maryline | 3, rue du Gal de Gaulle | La Forêt sur Sèvre | 06 08 99 14 85 |
| MARSAULT Anne | 1, rue de l'Orée du bois | La Forêt sur Sèvre | 06 31 55 79 55 |
| PLAUD Nathalie | 2, Le Grignon | La Ronde | 06 49 73 20 17 |
| ROUGER Céline | 2, La Bazinière | Montigny | 06 01 76 97 50 |

Plus d'informations auprès du Relais Petite Enfance au 05 49 80 15 61.

Trait d'Union

Multi-accueil, accueil périscolaire et de loisirs sur un même site !



Depuis le 1^{er} janvier 2022, l'association Atout'Age gère le multi-accueil, l'accueil périscolaire et de loisirs. Le conseil d'administration est composé de six membres : Mme Mariam MARCHAND, présidente ; Mme Julie BUROT, trésorière ; Mme Cécile BLÉNEAU, secrétaire ; ainsi que M Guillaume DAGUI-SÉ. M. Laurence VERDON et Mme Clémence MICHE DE MALLERAY, membres du CA. En tant que parents membres adhérents, n'hésitez pas à vous joindre à nous pour apporter votre contribution à l'association, vos idées...

L'association Atout'Age propose deux services : le Service Petite Enfance géré par Mme Cathy JADEAU et le Service Enfance géré par Mme Audrey GUÉDON.

- **Service Petite Enfance : Multi-Accueil.** Il accueille les enfants âgés de 10 semaines jusqu'à leur scolarisation, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Ce service propose trois modes de garde : régulier, occasionnel et d'urgence.
Tél : 05 49 72 81 60. Mail : petite.enfance.atoutage@gmail.com

- **Service Enfance : Accueil périscolaire et de loisirs.** Il accueille les enfants âgés de leur scolarisation à 12 ans.
Tél : 05 49 65 14 60. Mail : enfance.atoutage@gmail.com
Accueil Périscolaire : il est proposé en multisites sur les communes de la Forêt sur Sèvre et de Saint Marsault.
- Site de La Forêt Sur Sèvre : du lundi au vendredi de 7h00 à 8h45 et de 16h30 à 18h45
- Site de Saint marsault (le théâtre) : du lundi au vendredi de 7h15 à 8h45 et de 16h45 à 18h
Accueil du mercredi et des vacances : il est proposé uniquement sur le site de la Forêt sur Sèvre de 7h00 à 18h45



Commission animée par
Nathanaël de FOMBELLE et
Maryse NOURISSON-ENOND

Et les membres :

- Eliane AUBINEAU
- Coralie BELAUD
- Guy BREMAUD
- Jimmy DUFLOS

Éduquons, c'est une insulte ?

Pour plagier le slogan de cette ancienne publicité pour une chaîne de télé culturelle, l'accompagnement de la scolarité des enfants de la maternelle jusqu'à leur entrée au collège est une priorité de la municipalité.

Hormis les salaires des institutrices, la commune couvre tous les frais de fonctionnement (fournitures, matériel pédagogique, mobilier, personnel d'accompagnement, chauffage...) et d'investissement (travaux, aménagements...) de l'école publique des 4 saisons. Elle subventionne - sur la base du budget

de fonctionnement de l'école publique - l'école privée Mère Teresa au prorata du nombre d'élèves inscrits le jour de la rentrée scolaire.

La commune participe également, pour les deux écoles, au financement des voyages scolaires, aux coûts d'entrée des scolaires à la piscine, à l'éducation musicale (18h d'intervention dans chacune des écoles) et à d'autres événements ponctuels (cinéma, expositions...). Enfin, la municipalité finance dans leur intégralité les navettes entre les différents sites des écoles pour les enfants de la commune.



L'école publique des 4 Saisons : une école répartie sur deux sites (RPI), 5 classes.

Les petites, moyennes, grandes sections et CP sur le site de La Forêt.
Nathalie Audouin, directrice, enseignante PS-MS
Nathalie Bastien, enseignante GS-CP
64, rue Maréchal de Lattre de Tassigny (LF)
Tél. 05 49 80 83 78



Les CP/CE/CM sur le site de Montigny.
Sylvia Bertaud, directrice, enseignante CM
Caroline Clémenceau, enseignante CE1
Fanny Viault, enseignante CE 2
Mme Gaillard (renfort)
206, rue Ernest Pérochon (MY)
Tél. 05 49 80 57 15



L'école privée Mère Teresa, 4 classes

Anne-Astrid Charbonneau, directrice, enseignante GS - CP
Aurélié David, enseignante PS - MS
Véronique Ayguillon, enseignante - CE
Aurélié et Marine, enseignante - CM
404, rue Salliard du Rivault (SM)
Tél. 05 49 80 81 09

Cantine

La commune propose, pour le bénéfice des familles, un service cantine. Nous avons trois lieux de restauration scolaire sur le territoire communal : site de l'Ouvroir (LF), site du Théâtre (SM) et un réfectoire au sein de l'école de Montigny. Pour la réservation et le paiement des repas, les familles doivent réserver les repas de leurs enfants et procéder au paiement en ligne via le site internet de la commune (Accès rapides / portail famille « carte+ » sur la page d'accueil du site). Les familles n'ayant pas d'accès à internet peuvent inscrire leurs enfants et payer en espèces ou chèques en se présentant à la mairie. Un repas réservé devra être payé au préalable : vous ne pourrez pas mettre votre enfant à la cantine sans avoir procédé au paiement. **Nous vous demandons d'être très vigilants pour réinscrire dans les temps votre enfant.** Attention

notamment aux changements de mois et rentrées de vacances scolaires. Les enfants non-inscrits dans les temps risquent de ne pas pouvoir être accueillis car leurs repas ne sont pas commandés auprès du prestataire.

Chaque jour, environ 190 enfants profitent de ce service. Nous poursuivons notre partenariat avec la société JM Restauration (Cerizay). Avec plusieurs parents représentant les écoles du territoire et des membres d'ATOUT'AGE, nous sommes allées, le 6 décembre dernier, visiter et rencontrer JM restauration. Cette rencontre a permis de voir leur façon de travailler, de comprendre les contraintes et d'échanger de façon franche et constructive. Tout n'est pas idéal et satisfaire 200 enfants (et leur famille) est un sacré défi, mais nous avons la certitude qu'il y a une bonne volonté partagée qui permettra d'ajuster et d'optimiser ce partenariat.

Tarifs repas année 2022-2023 : 3,47 €

pour un enfant (7€ le repas non réservé) / 6,49 € pour un adulte (uniquement sur le site de l'Ouvroir) les prix sont TTC. Pour toute question : cantine@lafortetsur-sevre.com / Tél. 05 49 80 86 42

Lors de notre passage dans toutes les classes à la rentrée, nous avons prévenu que de nouvelles règles pour la cantine entreraient en vigueur cette année. Sur proposition du CME, nous avons décidé de mettre en place un système de permis à points pour la cantine. Il fonctionne comme le permis des automobilistes : 12 points au départ à conserver le plus longtemps possible. À chaque manquement au règlement, c'est de 1 à 3 points qui peuvent être retirés. S'il n'y a plus de point, nous prenons rendez-vous avec l'enfant et sa famille pour une mise au point et la définition d'une sanction (mesures à prendre, renvoi temporaire ou définitif, etc.)

Navettes

Un service de navettes permettant aux scolaires de relier les différents bourgs et les différentes écoles de nos territoires est proposé avec un agent municipal qui accompagne les enfants pendant les transports si nécessaire. Le coût de ces navettes (30€) est supporté par la municipalité pour les enfants de la commune. Une participation financière pourra être exigée si les familles qui ont pris des cartes pour la navette ne les utilisent pas. Le coût du ramassage scolaire dans les écarts est à la charge des familles.

Parole à ...

... l'école privée Mère Teresa

Depuis la rentrée, les enfants de maternelle-CP font « classe dehors » tous les mardis matin. Les apprentissages sont différents et utilisent tout ce qu'il y a dans la nature. Les classes de CE et CM commenceront ce dispositif plus tard dans l'année.



Aux vacances de la Toussaint, les élèves de CM1 et CM2, sur proposition de l'équipe enseignante, ont pu bénéficier d'un stage de remise à niveau. Ils ont travaillé la conjugaison, l'orthographe, le vocabulaire en créant un journal d'école. Les mathématiques ont été abordés sous forme de jeu avec l'utilisation de logiciels informatiques.

Le vendredi 2 décembre, les enfants ont participé, comme chaque année, au Téléthon. Merci à toutes les familles pour leur



Evolution des effectifs des écoles à La Forêt sur Sèvre

| Nombre d'élèves | 01/09/20 | 01/09/21 | 01/09/22 |
|------------------------------|------------|------------|------------|
| Ecole publique Les 4 Saisons | 113 | 102 | 104 |
| Site de La Forêt | 40 | 42 | 46 |
| Site de Montigny | 70 | 60 | 58 |
| Ecole privée Mère Teresa | 100 | 101 | 96 |
| TOTAL | 213 | 203 | 200 |

engagement et bravo aux enfants pour leurs efforts ce jour-là. Merci également à Mme Bisleau, M. Aubineau et M. Marolleau pour leur accompagnement et à tous nos supporters le long de la route. En lien avec le secours catholique, l'école a organisé une collecte de jouets avant Noël afin d'aider les familles dans le besoin. La fête de Noël s'est déroulée à la salle Papi-neau (MY) le vendredi 16 décembre. Les chants des enfants ont illuminé ce moment joyeux et festif. Nous nous sommes retrouvés ensuite autour d'un apéritif organisé par l'APEL.

Les inscriptions sont possibles toute l'année. N'hésitez pas à nous contacter au 05 49 80 83 01 ou bien par mail à l'adresse suivante : direction@ecole-mereteresa.fr Vous pouvez également consulter notre page facebook « école Mère Teresa Saint Marsault ».

... l'école publique Les 4 Saisons



LA FORET : Toute l'école des 4 saisons s'est mobilisée pour le Téléthon. Des parents et papas, mamies sont venus nous soutenir.

Petit rappel, les inscriptions des enfants de 3 ans pour l'année scolaire 2023-2024 sont ouvertes. Prenez contact avec l'école au 05 49 80 83 78.

MONTIGNY : Ce premier trimestre fut riche dans l'école des 4 Saisons à Montigny. Les élèves du CE1 au CM2 ont élu leurs représentants au Conseil Municipal des Enfants. Ils ont ainsi pu voter dans la mairie de Montigny en présence de Madame la maire déléguée et de différents élus municipaux. Cette expérience contribue à l'apprentissage par les enfants de la démocratie et de la responsabilité citoyenne.



Ils ont également participé à la course du muscle. Les élèves ont couru une vingtaine de minutes pour lever des fonds pour le Téléthon.

Les élèves de CM ont, quant à eux, participé à la journée de commémoration du 5 décembre aux monuments aux morts. Pour terminer sur une note festive le Père Noël est venu à l'école apporter des livres, jeux éducatifs et de très bons chocolats. Rens : 05 49 80 57 15



ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

SPORT – LOISIRS

ENTENTE FORESIENNE DE BASKET BALL (EFBB)

Contact : Cécile BREMAUD (présidente)
06 17 91 35 74
entente.foresienne@gmail.com
Site internet : <http://club.quomodo.com/efbb>
Facebook : Entente Foresienne Basket-Ball



SA MONCOUTANT – LA FORET SUR SEVRE TENNIS

Contact : Olivier RAFFIN (président)
06 61 94 70 39 – raffin.olivier@wanadoo.fr
Site internet : <https://tennisoncouthant.clubeo.fom>
Facebook : SA Moncoutant – La Forêt sur Sèvre Tennis

FOOTBALL CLUB CLAZAY BOCAGE

Contact : Kévin BELAUD (président) – 06 08 57 66 55 – titanschweins@gmail.com
Vivien CHAUVIGNÉ – 06 06 40 75 06 – vcchauvig@gmail.com
Facebook : <https://www.facebook.com/fccb2020/>

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Contact : Nicole DESOBEAUX (présidente)
05 49 80 84 35 – michel.desobeaux@orange.fr

TENNIS DE TABLE RONDELAIS

Contact : Julien MEULIN (président)
06 68 33 05 05 – jumelin@wanadoo.fr

CLUB BOULES EN BOIS « LES ECHOS »

Contact : Jean-Claude BARRET (président)
05 49 80 54 36 ou 06 42 72 17 03

CLUB PETANQUE LOISIRS « LES ECUREUILS »

Contact : Dominique POUZET (co-président)
05 49 80 8355 – kikine1@live.fr

CLUB DE TAROT « LE FORESIEN »

Contact : Yvon ROUSSELOT (vice-président)
06 95 85 91 42

CREATION ARTISTIQUE « LA RONDE DES CAMELIAS »

Contact : Gérard GLOAGUEN (président) – 05 49 80 81 47

CLUB MOTO « LOUPS KIDS »

Contact : Sébastien CORNUAULT (président)
06 88 89 82 85 ou 05 49 65 54 78

DANSE COUNTRY / DANSE EN LIGNE « L'HIRONDELLE »

Contact : Elodie MAROLLAUD (présidente)
06 42 10 09 65 – marollaud.sylvain@orange.fr

VMB79 VEHICULES MILITARIA DU BOCAGE

Contact : Philippe DEZAUZEZ (président)
05 49 81 24 40 – association.vmb79@gmail.com

HATHA YOGA

Contact : Marie-Françoise GEFFARD
06 48 18 20 69 – cerizayhathayoga2018@gmail.com

En Inde, le yoga est un mode de vie philosophique ayant pour finalité l'harmonie du corps et du mental de l'Homme, et avec le monde qui l'entoure, "yoga" signifiant "union". En occident, le yoga ne reprend souvent que 3 de ses fondements :



les postures, les exercices respiratoires et la méditation mais ces 3 branches apportent déjà de nombreux bienfaits. Une pratique régulière

apporte assouplissement et renforcement de tout le corps, amélioration de la posture et de l'équilibre, invite au calme et à la maîtrise des émotions, augmente nos capacités de concentration...

"Le Hatha Yoga est un moyen de créer un corps qui ne soit pas un obstacle dans votre vie et qu'il devienne un tremplin vers l'épanouissement." En pratique, le Hatha Yoga consiste à évoluer vers une posture au rythme de son souffle et de ses ressentis, et à maintenir les postures dans un profond respect de ses limites.

L'association Hatha Yoga Cerizay proposent deux cours hebdomadaires le mercredi à 19h et le jeudi à 19h30 à la salle de la Bobine à la Forêt sur Sèvre, animés par Coralie GEFFARD, formée et diplômée à l'enseignement du yoga par la Fédération Française de Greenyoga.

RANDONNEURS PEDESTRES DU CANTON

Contact : Jacques VINCONNEAU (président)
05 49 80 00 06 – jac.vinconneau@orange.fr
Site internet : <http://cerizette.79140.free.fr/Rand-P-Cerizay>

SOCIAL HUMANITAIRE

AMICALE DES DONNEURS DE SANG La Forêt sur Sèvre – Saint Marsault – Saint André sur Sèvre – La Ronde – Montigny

Contact : Rémy GEFFARD (président)
05 49 80 82 21



LA POULES AUX ENFANTS

Contact : Patrick BOURGUIGNON
06 80 98 22 29 – lapouleauxenfants@gmail.com
Site internet : <https://lapouleauxenfants.jimdo.com>

ASSOCIATION Michelle BONNIN

Présidente : Marinette STANISLAS
Contacts : Marinette STANISLAS (présidente)
06 20 82 25 23 – marinettestanislas@orange.fr
Françoise ROY – 05 49 80 07 10
Site internet : www.michelebonnin-burkina.com

ADMR La Forêt sur Sèvre – Montigny – La Ronde – Saint Marsault – Saint André sur Sèvre

Présidente : Marie-Thérèse MESNARD
05 49 72 25 78 – admr.laforet@fede79.admr.org
Permanences : lundi de 13h30 à 17h ; vendredi de 8h30 à 12h
Site internet : www.fede79.admr.org

AMICALE CULTURELLE

CLUB DE LA BONNE ENTENTE MONTIGNY

Contact : Roger BROSSARD (président)
06 33 41 83 61
brossardr61@gmail.com

CLUB DE L'AMITIE LA RONDE

Contact : Jeanne DELAHAYE (présidente)
05 49 72 71 14

CLUB DE L'AMITIE SAINT-MARSAULT

Contact : Joseph FORGEARD (président) – 07 88 42 18 19
Claude DENIS 06 83 58 59 21
clubamitiesmartalais@gmail.com

COMITE DES JEUNES SAINT MARSAULT

Contact : Kévin MIGNET (président)
06 38 69 94 72
kevinmignet@orange.fr
Facebook : comité des jeunes saint marsault



COMITE DES FETES MONTIGNY

Contact : Hervé MICHOT (président)
05 49 80 50 54 ou 06 83 49 05 49
herve.michot@orange.fr
Facebook : comité des fêtes Montigny

COMITE DES FETES LA RONDE

Contact : Jean-François RANGEARD (président) – 06 11 55 17 29
Facebook : comité des fêtes la Ronde

COMITE DES FETES DE SAINT MARSAULT

Contact : Christophe GELINEAU (président) –
06 11 48 03 80 – christophe.gelineau@gmail.com

PETIT PATRIMOINE LA FORET

Contact : Jean-Noël BODIN (président) – 06 62 73 29 69
Facebook : Petit Patrimoine de la Forêt

A NOUS 4

Contact : Christophe GELINEAU (président)
06 11 48 03 80 – christophe.gelineau@gmail.com

ECOLLES

APE 4 SAISONS

Contact : Paule VIOLLEAU (co-présidente) – 07 68 66 63 83
ou Elise GRELLIER (co-présidente)
06 27 15 74 63
ape.montignylaforet@laposte.net



UGSEL

Présidente : Patricia LE ROCH
Contact : Anne-Astrid CHARBONNEAU
(directrice école Mère Térèse)
05 49 80 83 01 – direction@ecole-mereteresa.fr

APEL école Mère Teresa

Contact : Nicolas BERTRAND (président)
06 19 88 02 83 – nicolas.bertrand79@orange.fr
Facebook : APEL Ecole privée Mère Teresa

OGEC école Mère Teresa

Contact : Patricia LE ROCH (présidente)
06 25 73 40 57
mickael.le-roch@orange.fr

PATRIOTISME

UNC AFN ANCIENS COMBATTANTS ET SOLDATS DE FRANCE LA RONDE

Contact : Francis MORIN (président)
05 49 72 74 61

UNC AFN ANCIENS COMBATTANTS ET SOLDATS DE FRANCE SAINT MARSAULT

Contact : Claude DENIS (président)
05 49 80 87 52



UNC AFN ANCIENS COMBATTANTS ET SOLDATS DE FRANCE LA FORET SUR SEVRE - MONTIGNY

Contact : Marcel LOISEAU (président)
05 49 80 87 83

LE SOUVENIR FRANÇAIS

Contact : Jean-Claude BARRET (délégué)
05 49 80 54 36 ou 06 42 72 17 03

NATURE

ACCA SAINT HUBERT LA FORET SUR SEVRE

Contact : Joseph COGNY (président)
05 49 80 82 12 ou 06 43 32 66 58
therese.cogny@wanadoo.fr



ACCA LA RONDE

Contact : Alain BILLEAUD (président)
05 49 72 77 33
alainbilleaud@yahoo.fr

ACCA SAINT MARSAULT

Contact : Claude JOSELON (président)
06 07 28 20 26
josette.joselon@sfr.fr

ACCA MONTIGNY

Contact : Rodolphe NAULEAU (président)
07 71 03 13 79
earl-la-grande-marvalliere@orange.fr

CULTE

Communauté locale de La Forêt sur Sèvre

Contact : Patrick VALLETTE (délégué local)
05 49 80 88 25

Communauté locale de Montigny

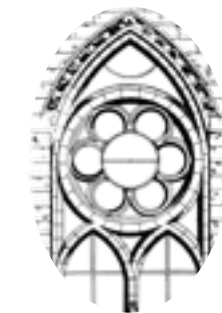
Contact : Geneviève OLIVIER (déléguée locale)
05 49 80 58 27

Communauté locale de La Ronde

Contact : Marie-Line MORIN (déléguée locale)
05 49 72 76 59

Communauté locale de Saint Marsault

Contact : Françoise LAINE (déléguée locale)
05 49 65 39 42



Concours de printemps

Le club de pétanque, Les Ecureuils pétanque loisirs, organise un concours de printemps ouvert à tous les habitants de La Forêt sur Sèvre. Les inscriptions se dérouleront le samedi 4 mars, de 10h à 12h, au boulodrome.

Comme les années précédentes, un homme licencié et une femme licenciée sont acceptés pour jouer ensemble (les équipes de deux hommes licenciés ne sont pas admises). Après inscriptions, un tirage au sort est effectué pour former les équipes ; ces dernières auront trois semaines pour jouer leur partie.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au 06 74 77 25 49 ou 06 44 88 06 54.



Un tissu associatif dynamique

Un grand MERCI à tous les bénévoles qui s'investissent dans les associations de la commune. Se motiver encore et encore pour de l'entraide, du soutien, du développement et du dynamisme dans nos territoires.

30 des 49 associations de la commune ont répondu à l'invitation au petit déjeuner du 14 janvier 2023. Un moment d'échanges riche avec des dirigeants d'associations dynamiques et engagés. Un réel souci de continuer et déjà des fusions qui portent leur fruit.



Locations des salles

La commune de La Forêt sur Sèvre s'est attachée à répondre aux besoins des associations mais aussi à ceux des habitants. Quatre salles des fêtes ayant des capacités d'accueil différentes peuvent être louées, chacune sur un des quatre territoires (La Forêt sur Sèvre, Montigny, La Ronde et Saint Marsault).



Salle La Bobine - La Forêt sur Sèvre



Salle La Baie des Champs - La Ronde



Salle Samuel Papineau - Montigny

Téléthon 2022

6 128,10 € collectés au profit du Téléthon en 2022 !

L'association A nous 4, en partenariat avec la Commune de La Forêt sur Sèvre et les associations du territoire, s'est mobilisée pour organiser un programme d'animations au profit du Téléthon les 2 et 3 décembre derniers. 6 128,10 € ont été collectés, un bilan plus que positif pour cette nouvelle édition !

Le programme 2022 en quelques mots Bravo !

► 512 € collectés lors de la course du muscle. Tous les enfants de l'école Mère Teresa et des Quatre Saisons, de la maternelle au primaire, se sont mobilisés le 2 décembre, pour courir au profit du Téléthon !
► Un record ! 101 personnes présentes à la randonnée pédestre !

Belle initiative !

Une dizaine de motards présents pour une balade en direction de Chiché, commune ambassadrice du Téléthon !



Des ventes en drive toujours appréciées !

► 254 repas confectionnés par Chez JB.
► 269 plantes (pensées, cyclamens,

bruyères) issues des productions de Benoît Ripaud.

► 64 gourmandises (pâtes de fruits, saucissons, nougats...) préparées par Ô fins gourmets.

Un régal !

164 personnes se sont laissés emporter par le talent du magicien Phil Keller et son assistante Rebecca, dans leur incroyable Théâtre Magique !



Sans oublier !

Les visiteurs du Tét aux vaches de Guy-Marie You où sont exposés plus de 2 000 outils et objets d'antan !

Tous les bénéficiaires de ces actions (randonnée, ventes en drive, spectacle de magie et visite du Tét aux vaches), complétés par les dons des associations, des habitants, des familles des écoles (course du muscle), ont permis de collecter 6 128,10 € au profit du Téléthon (5 540 € en 2021).

Plus que jamais merci !

► Aux élèves des écoles « Mère Teresa » et des Quatre Saisons et à leurs familles.



► Aux associations de la commune, pour leurs dons et leur aide : ACCA LR, ACCA SM, Comité des jeunes SM, Club « la bonne entente » MY, Clubs de l'amitié Rondelaise et Martialaise, Association des amis du patrimoine LF, Ecureuils pétanque loisirs et section Tac Tik, Gymnastique volontaire LF, Club de tarot, Amicale des donateurs de sang, La Ronde des Camélias, Football Club Clazay Bocage, Entente Forézienne de basket-ball, Comités des fêtes LR et MY, Les Loups kids, Atha Yoga Cerizay.

► À nos fidèles partenaires : Benoît Ripaud, Chez JB, Ô Fins Gourmets, Guy-Marie You pour leur engagement et leur disponibilité.

► À Phil Keller et Rebecca, pour leur magnifique spectacle et leur grand cœur !

► À vous habitants de la commune et des environs, pour votre participation à nos actions et votre fidèle soutien !

A nous 4 !

Restons mobilisés, rendez-vous en 2023 pour une nouvelle édition du Téléthon sur notre commune !

TARIFS 2023

| Salles | Habitants / entreprises de la commune | | Habitants / entreprises hors commune | | Heure ferm. |
|---|--|-------|--------------------------------------|-------|----------------------------------|
| | Vin d'honneur | Repas | Vin d'honneur | Repas | |
| La Bobine - La Forêt sur Sèvre 110 pers. - 80 pers. repas | 90 € | 150 € | 130 € | 200 € | 3h |
| La Baie des Champs - La Ronde 200 pers. - 110 pers. repas | 100 € | 170 € | 150 € | 240 € | 3h (associations) 5h (privés) |
| Samuel Papineau - Montigny 240 pers. - 180 pers. repas | 110 € | 180 € | 160 € | 250 € | 3h (associations) 5h (privés) |
| Maxime Tricoire - Saint Marsault | Pas de location possible avant l'été 2023 - les tarifs seront votés au printemps | | | | |

Comment réserver ?

En plus de l'information des ressources (salles, équipements) sur le site internet de la commune, vous pouvez connaître leurs disponibilités et les réserver en ligne (www.laforetsursevre.com). Le formulaire de demande est réceptionné par nos services qui valident la demande.

Les contrats doivent être signés 60 jours

avant la date de location. Vous devrez fournir un chèque de caution de 300 € et une attestation de responsabilité civile lors de la remise des clés.

Attention : une annulation moins d'un mois avec la date de location ne pourra être remboursée qu'en cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif. La demande de remboursement devra se faire par écrit, accompagnée d'un RIB.

Infos complémentaires

- Forfait chauffage hiver : 30,00 € (du 1^{er} novembre au 30 avril)
- Gratuité de la salle en cas de sépulture pour les habitants de la commune
- Tarif dégressif de 50 % pour la 2^{ème} journée
- L'accès aux salles n'est autorisé que le jour réservé à partir de 8h00

Pass'sport loisirs

La municipalité propose d'apporter une aide financière aux jeunes âgés de 4 à 17 ans, domiciliés sur la commune, inscrits dans un club sportif (foot, basket...) ou culturel (théâtre, musique...). A ce jour, la commune a aidé 94 enfants.

Location de matériel

la commune propose du prêt de matériel (tables, chaises, bancs). Pour les habitants de la commune, ce service est gratuit. **La réservation doit être effectuée impérativement 10 jours à l'avance** auprès de la mairie. Le retrait du matériel se fait uniquement le vendredi à 15h15.

Un nouveau logiciel cimetière

Les cimetières de la commune sont organisés ainsi :

- 4 cimetières
- 3 columbariums
- 4 jardins du souvenir
- 1 547 emplacements

Le nouveau logiciel permet de faciliter et d'optimiser la gestion des cimetières en utilisant une solution simple et efficace :

- une cartographie interactive et ergonomique
- la gestion complète des concessions et des défunts
- une édition facile des actes et courriers et une gestion des relances à échéance
- des alertes par mail à chaque jalon des

procédures administratives

Un portail public

La mise en place du portail public permet d'aller plus loin dans la notion de service à la population. Il est possible d'accéder en consultation à la cartographie, aux informations dont le contenu est actualisé en temps réel (https://cimetiere.3douest.com/portail_extranet/accueil.php)



Commission animée par
Nathanaël de FOMBELLE

Et les membres :

- Coralie BELAUD
- Jean-Noël BODIN
- Karine CHARRON
- Maryse NOURISSON-ENOND
- Audrey GUYOMAR

Communication

Page Facebook : une source d'infos en temps réel !

Si ce n'est déjà fait, abonnez-vous à notre page : informations, événements, urgences, relais des associations et entreprises du territoire. Vous ne raterez rien de ce qui se passe dans la commune ! Le site internet reste, lui, une référence pour tout ce qui concerne la vie municipale.

Sans oublier...

- **1 bulletin municipal** par an
- **3 ou 4 numéros du Trèfle** par an, soit 1 par saison. Le Trèfle présente la vie municipale, donne la parole aux écoles, à Atout'Age, à l'Agglo2b, aux associations...
- **15 panneaux d'affichage**, répartis sur LF (6), MY (1), LR (2), SM (6), pour annoncer les animations de la commune. Infos en mairie : 05 49 80 86 42 ou par mail : mairie@lafortsursevre.com

Contacts utiles

- **Le Courrier de l'Ouest** : pour communiquer sur une animation, une AG, rendez-vous sur www.infocale.fr
Correspondant local : Pascal PUAUD
pascal.puaud.courlay@wanadoo.fr
Rédaction Bressuire : bressuire@courrier-ouest.com / Tél. 05 49 65 00 27
- **La Nouvelle République** :
Contact : Boris Blais - boris.blais@sfr.fr
Rédaction Bressuire : nr.bressuire@nrco.fr
Tél. 05 49 72 90 00
- **Collines FM** : contact@collines-laradio.fr
Tél. 05 49 80 12 01
- **Les rendez-vous Bressuirais** : lesrdvbressuirais@outlook.fr

Des projets pour 2023



On risque de parler de La Forêt dans l'année à venir... et pour le meilleur. Tout d'abord, nous aurons la célébration du « mariage » de nos 4 territoires, ces Noces d'Or qui seront célébrées dignement lors d'une journée festive le 16 septembre ! Même si nous sommes un vieux couple, on compte bien s'amuser cette journée-là ! Dans ce sens, nous sollicitons toutes les personnes, groupes ou associations à participer à un grand spectacle qui montrera que La Forêt a un incroyable talent. Vous pouvez tous vous inscrire auprès de l'association « A Nous 4 » en précisant votre idée (chanson, sketch, chorégraphie, jeux, magie, poème, etc.). Nous

comptons sur vous ! Par ailleurs, ceux qui veulent prêter main-forte à l'association « A Nous 4 » dans l'organisation, l'animation, la réflexion autour de cette journée, vous pouvez également vous faire connaître. Et puis, en 2023, nous comptons bien rattraper le retard pris pendant les années covid en termes d'inaugurations. Entre : le camping-car Park, le pump-track, le cabinet de santé, la salle de Saint Marsault, la rue de l'Eglise à la Forêt, le bac à chaîne et la nouvelle boulangerie en fin d'année... Ce n'est donc pas moins d'une demi-douzaine de nouveautés qu'il faudra inaugurer avec vous tous.

Visite estivale à Montigny



Comme nous en avons maintenant l'habitude, nous nous sommes retrouvés avec un groupe de plus de 130 personnes en cette fin d'après-midi, ce jeudi caniculaire du mois d'août. Nous avons arpenté les chemins creux jusqu'à la Papinière de Montigny où nous avons été reçu par deux femmes passionnées. Elodie Martineau nous a présenté ses écuries et ses installations justes créées, et certains de ses pensionnaires ; quand Vanessa Faucon, elle nous a parlé de son métier d'éducatrice canine, sa méthode et les situations où son savoir-faire est précieux ! Après quelques nouveaux kilomètres de marche, notre groupe assoiffé s'est pré-

cipité sur les produits locaux « made in La Forêt », offerts à la dégustation ! Une soirée sous les guirlandes lumineuses au son de l'accordéon d'Hervé a permis aux danseurs de s'élaner et à un groupe intergénérationnel de découvrir toutes les subtilités de la boule en bois sur le terrain proche. Comme les crêpes, initialement prévues, ont eu la folie de nous poser un lapin (!) nous avons bien failli rester le ventre vide... C'est le comité des fêtes de Montigny qui, ultra réactif, a improvisé une grillade miraculeuse et nous a sauvé la mise ! La fête pouvait se poursuivre... Merci à nos associations présentes et bien actives.

Association Petit Patrimoine La Forêt

Gros succès pour les 60 ans du Son et Lumière. L'Association du Petit Patrimoine de la Forêt a organisé le 4 septembre, l'anniversaire du Son et Lumière de la Forêt « Au temps des Seigneurs de la Forêt ». Plus de 500 personnes ont déambulé tout au cours de cette journée de retrouvailles, quelques-uns ayant même participé aux spectacles des années 1962 à 1967 ; que d'anecdotes autour de l'expo des 60 ans, tout en découvrant ou redécouvrant, entre autres, les photos, affiches et matériels d'époque.



Le groupe folklorique des Sautériaux de Bressuire nous ont enchantés avec ses danses anciennes en costume d'époque. La danse de « En avant deux » a fait resurgir les souvenirs du Son et Lumière où elle était dansée en fin de séance. Pour le plaisir de tous, les danseurs ont changé leur programme pour interpréter la danse de la brioche, merci à eux pour leur magnifique prestation. Après la danse, les Echos du Thouet ont animé une partie de l'après-midi avec des concerts de trompes de chasse magistralement exécutés ; là aussi nous avons pu réentendre quelques morceaux du Son et Lumière, d'ailleurs certains ont été exécutés sur le parvis du château exactement comme dans les années des spectacles, tous nos remerciements à la troupe. Les organisateurs adressent leurs plus



chaleureux remerciements aux propriétaires du château qui ont prêté gratuitement ce splendide site et permis de faire revivre cette période merveilleuse. La fête ne se fait pas sans tous ces bénévoles qui nous aident dans la préparation et l'exécution de la journée ; un très grand merci à eux. Mais aussi aux employés communaux, à la municipalité, à nos sponsors et au Conseil départemental pour leur soutien financier.

Appel à volontaires

Vous aimeriez faire du théâtre localement ? Faites-vous connaître en contactant Pascale au 05 49 80 05 33.

Aire de camping-car, un succès !

Nous tirons un bilan très positif pour cette première année complète d'exploitation de l'aire de camping-car, puisque ce sont 1 120 nuitées cumulées pour la totalité de l'année. La commune perçoit presque les deux tiers des sommes versées par les campings caristes. Mais ce qui nous réjouit particulièrement, ce sont les retombées positives de ces passages pour notre commune, sa visibilité et ses commerçants.

Nous avons bon espoir que la fréquentation soit encore en hausse cette année, le bouche à oreille étant très positif concernant notre paisible aire !



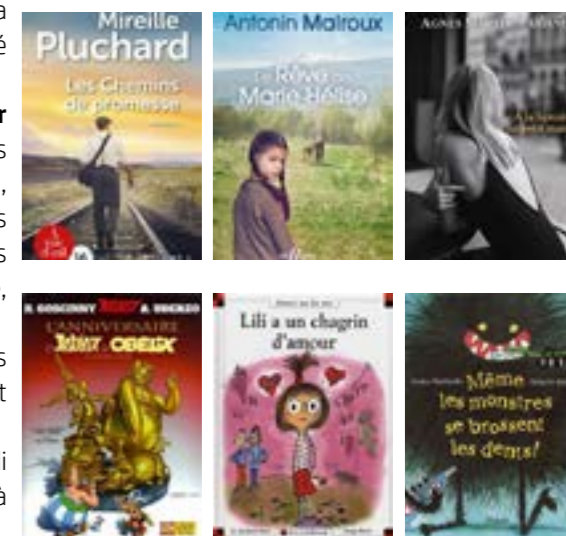
Bibliothèque... découvrez vos prochains livres préférés !

Voici les livres que les usagers de La Forêt-sur-Sèvre ont le plus plébiscité en 2022 :

N'hésitez pas à pousser la porte pour découvrir votre bibliothèque... Des livres pour les petits et pour les grands, des bandes-dessinées, des magazines à emprunter. Jusqu'à 20 documents par personne. Demandez votre carte, elle est gratuite !

Retrouvez l'actualité des bibliothèques sur www.bibliotheques.agglo2b.fr et sur la page Facebook.

La bibliothèque est ouverte le mercredi de 9h30 à 12h30 et le jeudi de 15h à 18h30. Rens : 05 49 80 86 80.



Vivez la musique avec le Conservatoire !

Le savez-vous ? Le Conservatoire dispose de deux lieux d'enseignement près de La Forêt sur Sèvre : l'un à Cerizay, l'autre à Moncutant-sur-Sèvre. De nombreux instruments sont proposés (piano, batterie, guitare, violon, saxophone, flûtes, accordéon...) ainsi que des formules collectives innovantes.

Ainsi, « Chantons en famille » est une chorale intergénérationnelle dans laquelle un enfant, à partir de 7 ans, et un (grand)-parent s'initient ensemble au plaisir de chanter en groupe.

Le « jardin musical » réunit une fois par mois un parent et son enfant de 3-4 ans pour découvrir ensemble comptines, chansons, explorations vocales, manipulations instrumentales...

Pour en savoir plus, venez aux portes ouvertes (17h à 19h) le lundi 5 juin aux Ateliers Beaud à Cerizay et le mardi 6 juin au Château de Genève à Moncutant-sur-Sèvre.

Pour tous renseignements : 05 49 65 34 63 ; conservatoire@agglo2b.fr ou www.conservatoire.agglo2b.fr



Commission animée par
Eliane AUBINEAU

Et les membres :

- Yvon ABELARD
- Maryvonne AIRAULT
- Guy BREMAUD
- Karine CHARRON
- Céline FICHET
- Antoine-Henri VALLETTE

Transport solidaire

Nous sommes à la recherche de conducteurs bénévoles, en particulier sur le territoire de La Ronde. Vous disposez d'un véhicule et avez un peu de temps ? Vous souhaitez aider les personnes sans moyens de locomotion ? Contactez le CSC du Cerizéen au 05 49 80 57 63.



Ciné ados

Chaque vendredi avant les vacances scolaires, les élèves des collèges, 4^{ème} et 3^{ème} des MFR résidant à La Forêt sur Sèvre, peuvent bénéficier d'une séance de cinéma à 3 € dans le cadre d'un partenariat entre la ville de Cerizay et le cinéma le 7ème Art. Une dizaine de jeunes de la commune assistent à chaque représentation. Renseignements et inscriptions auprès de l'Espace Jeunesse du CSC du Cerizéen, sur place ou au 05 49 80 57 63.



Repas des aînés



Le 26 novembre dernier, nous avons pu nous retrouver à la salle Papineau de Montigny pour le traditionnel repas des aînés. 168 personnes se sont déplacées pour ce moment de convivialité animé par Hervé MICHOT. Le repas, préparé par le traiteur FAUCONNIER, a été apprécié, le service était assuré par les élus et les membres du CCAS. La Ronde des Camélias s'est mobilisée pour fleurir les tables

et les compositions florales ont été vendues à la fin du repas au profit du Téléthon (86 €). Les personnes ne pouvant se déplacer pour raison de santé ont reçu un colis confectionné par des producteurs de notre commune (ferme de l'Ivronnière à La Ronde, Rodolphe NAULEAU à Montigny), soit 27 colis pour personnes seules, 15 colis pour les couples et 9 colis pour les personnes en maison de retraite.



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Président : Thierry MAROLLEAU ; **Vice-présidente :** Eliane AUBINEAU

Membres élus : Yvon ABELARD, Maryvonne AYRAULT, Guy BREMAUD, Karine CHARRON, Céline FICHET, Antoine-Henri VALLETTE, Audrey VERGNAUD

Membres nommés : Caroline BAUDOIN, Jacques BISLEAU, Jean-Marc BONNIN, Marie-Josèphe BROSSARD, Laurence BROSSET, Marie-Thérèse MESNARD, Geneviève OLIVIER, Patricia LE ROCH

Le CCAS, établissement public communal, intervient principalement dans trois domaines :

- L'aide sociale légale qui, de part la loi, est sa seule attribution obligatoire

- L'aide sociale facultative et l'action sociale, pour lesquelles il dispose d'une grande liberté d'intervention et pour lesquelles il met en œuvre la politique

sociale déterminée par les élus locaux

- L'animation des activités sociales

Le CCAS peut venir en aide aux personnes en difficultés financières (facture d'électricité, chauffage...) sur dossier avec justificatif. Un règlement de fonctionnement a été adopté à ce sujet par le Conseil d'administration du CCAS.

Le CCAS propose également, depuis mai 2019, une aide alimentaire. Cette aide est organisée sous la forme de distribution de colis tous les 15 jours, le mardi après-midi. Rens : 05 49 80 86 42.

FNATH



La FNATH est une association qui informe, conseille et défend les personnes accidentées de la vie :

accidents du travail et maladies professionnelles, accidents de la route, domestiques, médicaux (erreurs chirurgicales...), harcèlement, cancers professionnels, amiante, invalidité, handicap de naissance ou pas...

La FNATH vous informe sur vos droits, vous accompagne dans les démarches administratives, vous défend et établit les recours (CPAM, MDPH, MSA...), vous assiste devant les tribunaux et dans la procédure en cas de licenciement.

Elle vous accompagne dans la recherche d'emploi, vous aide dans la constitution de dossiers (retraite, réversion, MDPH...), et les demandes de subvention (aide humaine, ponctuelle...)

Permanences juridiques sur rendez-vous (05 49 24 12 24) de 9h à 12h le 2^{ème} et 4^{ème} lundi de chaque mois à Bressuire – 3 boulevard Alexandre 1^{er}.

UDAF 79 : Point Conseil Budget



L'Union Départementale des Associations Familiales des Deux-Sèvres (Udaf 79) a pour mission première de défendre et de représenter les familles du département des Deux-Sèvres.

Son engagement se traduit également par le développement d'actions permettant d'accompagner et d'aider les familles dans leur vie quotidienne. Dans ce but, l'Udaf a mis en place le Point Conseil Budget.

Chacun peut être confronté un jour à des difficultés financières suite à une perte d'emploi, une séparation, une accumulation de crédits... ou s'interroger sur sa capacité à faire un nouveau crédit, à financer des travaux...



Le Point Conseil Budget (PCB) est là pour vous aider ! Il s'agit d'un dispositif anonyme, gratuit et ouvert à

tous qui a pour objectif de prévenir des difficultés financières conduisant aux situations de mal endettement et de surendettement.

Soutenir les familles

Les conseillers budgétaires accompagnent les familles dans leurs difficultés pour préserver leur pouvoir d'achat, éviter les frais d'incidents bancaires et contribuer à lutter contre le surendettement. Que ce soit pour renégocier un crédit, rédiger un courrier à sa banque, recourir à un droit ou tout simplement faire le point sur ses dépenses...

Un rendez-vous près de chez vous

Pour tous renseignements ou prises de rendez-vous, contactez le Point Conseil Budget de l'UDAF au 05 17 87 01 70 ou par mail : pcb@udaf79.asso.fr

Professionnels de santé

Dr Jean-Paul CHEVANCE (Médecin)
61 rue Mal de Lattre de Tassigny (LFS)
Tél : 05 49 80 86 70

Pharmacie Corinne THOMAS
Mme Gwenaëlle LECLERC
39 rue Mal de Lattre de Tassigny (LFS)
Tél : 05 49 80 87 23

Estelle ELUARD, Nathalie VINCENT, Audrey BERTRAND
(Infirmières)

7 rue du Petit Château (LFS)
Tél : 05 49 80 84 46

Une nouvelle infirmière à la Forêt sur Sèvre. Bienvenue à Audrey Bertrand qui rejoint le cabinet d'infirmières (Estelle Eluard et Nathalie Vincent). Audrey travaillait auparavant à Faye l'Abbesse au CHNDS (Centre Hospitalier Nord Deux-Sèvres) au service SSR (Soins Suites et Réadaptation).



Emelyne BADEAUD (ostéopathe)
37 rue Mal de Lattre de Tassigny (LFS)
Tél 06 66 18 29 93

Catherine BODIN (sagefemme)
37 rue Mal de Lattre de Tassigny (LFS)
Tél : 06 76 83 52 80

Une sagefemme est une professionnelle de santé qui prend soin des femmes de 15 à 75 ans. Elle s'occupe de la consultation de contraception et de prévention chez les jeunes filles, du suivi gynécologique, de réduction du périnée. Elle gère également la grossesse et son environnement : consultations pré-conceptionnelles, mensuelles du suivi de grossesse, préparation à la naissance et à la parentalité et post-partum avec les visites à domicile après l'accouchement.

Elle pratique également les accouchements et, en ce qui concerne Mme BODIN, elle a plus de 25 ans d'expérience en milieu hospitalier. Le cabinet est actuellement ouvert les lundis et mercredis sur rendez-vous au numéro ci-dessus ou via Doctolib.



NOUVEAU !

Commission animée par Yvon ABELARD

Et les membres :

- Maryvonne AYRAULT
- Jean-Noël BODIN
- Guy BREMAUD
- Fabrice COURILLAUD
- Jean-Jacques ENOND
- Clément PASQUIER
- Antoine-Henri VALLETTE

Ages et Vie



Venez découvrir le dispositif unique de domicile partagé pour les personnes en perte d'autonomie. Age et Vie, ce sont des domiciles partagés et des services adaptés aux besoins des personnes âgées dépendantes. Dans un cadre de vie à taille humaine, apaisant, sécurisant et intergénérationnel, des personnes ne pouvant, ou ne voulant, plus demeurer seules, peuvent bénéficier d'un accompagnement personnalisé : présence 24h/24, aide au lever, au coucher, toilette, ménage, entretien du linge, animations, repas faits maison... 16 logements (2x8) vont être construits très rapidement. Renseignements en mairie au 05 49 80 86 42.



Cimetières

Zéro phyto
Depuis le passage au zéro phyto dans les cimetières, certains d'entre eux ont étéensemencés avec des essences à croissance lente. Après une première année, le résultat est probant, aidé par une météo favorable. Le choix d'ensemencer le reste du cimetière de La Ronde et celui de Saint Marsault a été fait. Ce sera pour 2023.



Reprise des concessions
La procédure de reprise des concessions abandonnées ou en mauvais état est arrivée à son terme (procédure de 3 ans). Dès que nous le pourrons, nous enlèverons les monuments ou pierres tombés afin de donner un meilleur visuel.

Rue de l'église

Depuis le printemps dernier, les réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées ont été refaits par l'entreprise Eiffage pour le compte de l'Agglomération du Bocage Bressuirais. A l'automne, le réseau d'eau potable a lui aussi été revisité par le SVL. Tous ces travaux étaient nécessaires afin de remettre toutes ces canalisations en bon état. En début d'année, les travaux de voirie et d'aménagement de sécurité, effectués par l'entreprise Pelletier, vont pouvoir démarrer. La déviation sera de nouveau mise en place pour faciliter l'intervention de l'entreprise.



L'Orée du Bois

Les travaux de viabilisation de la seconde tranche du lotissement l'Orée du Bois sont terminés depuis la fin de l'été dernier. 19 parcelles de 330 à 913 m2 seront proposées à la vente avec un prix allant de 16 883 € à 32 624 € selon la parcelle.



Projet pêche et chasse

Le projet, mené en concertation avec les fédérations de pêche et de chasse, avance bien. Les travaux de terrassement de la frayère à brochets et des points pêche ont été réalisés courant septembre. Fin janvier, une cinquantaine de bénévoles, armés de bottes et de pelles, ont procédé aux plantations de différentes essences. Puis, ce sont tous les élèves des écoles Les 4 Saisons et Mère Teresa, avec le concours de la MFR de Bressuire, qui ont mis la main à la terre.

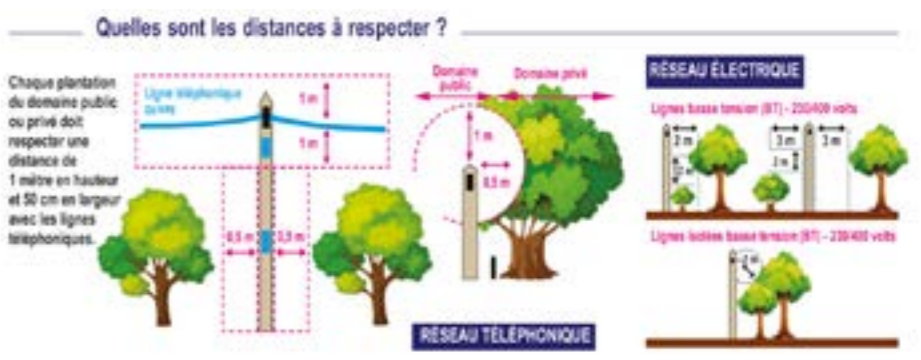


Compteur Linky

Le déploiement du compteur Linky aura lieu sur la commune au cours du premier semestre 2023. Le nouveau compteur a la même taille que l'ancien et il utilise le même branchement. Ainsi, il est installé en lieu et place de l'existant. Pour la pose, vous n'avez rien à préparer, simplement veillez à laisser libre accès à votre compteur. Le compteur Linky apporte de nouveaux services. Il simplifie vos démarches (les relevés sont effectués à distance ; les modifications de contrats sont facilitées ; les démarches liées au déménagement sont simplifiées) et vous permet de maîtriser votre consommation et votre facture d'électricité. Source : <https://www.linkygeredis.fr> Rens : GEREDIS au 05 49 08 54 12



Elagage et fibre optique



Pour les particuliers et les professionnels, l'accès à une connexion internet de qualité est devenu essentiel. Ainsi le Conseil départemental des Deux-Sèvres s'engage, avec le soutien des collectivités du département, dans le déploiement de la fibre optique. D'ici à 2024, l'ensemble des Deux-Sèvres pourra avoir accès au très haut débit via la fibre. Celle-ci sera en partie déployée sur les poteaux du réseau téléphonique existant. Dans certains secteurs, la végétation empêche l'installation des câbles de fibre optique. Ces plantations peuvent provoquer un mauvais fonctionnement voire une interruption des services de téléphone et d'internet aux conséquences graves en cas d'urgence : personnes dé-

pendantes isolées, télétransmissions coupées, alarmes inactives... Il appartient aux propriétaires de réaliser l'élagage des plantations sur leur terrain lorsque celles-ci sont trop proches des lignes de communication. Ainsi, chaque plantation du domaine public ou privé doit respecter une distance d'1 m en hauteur et 50 cm en largeur avec les lignes de communication aériennes. Nous vous remercions de bien vouloir procéder à l'élagage des arbres qui touchent une ligne de télécommunication sur vos parcelles ou d'en informer votre propriétaire le plus rapidement possible. Pour toute information, les élus et les services techniques de la mairie sont à votre écoute au 05 49 80 86 42.

La commission en quelques chiffres

- 400 points lumineux
- 110 km de voirie
- 18 ha d'espaces verts dont 12 de pelouse
- 6 km de haies
- 5000 m² de massifs arbustifs, rosiers ou vivaces
- 44,5 km de circuit de randonnée

commune (réalisés par Charier TP). La collectivité a également programmé des travaux d'entretien et de création de fossés pour un montant de 5 000 € et le débouchage et le nettoyage des 410 avaloirs d'eaux pluviales pour 32 000 €.





**Commission animée par
Guy BREMAUD**

Et les membres :

- Yvon ABELARD
- Maryvonne AYRAULT
- Fabrice COURILAUD
- Laëtitia DAUGE
- Jean-Jacques ENOND
- Manon FAVREAU
- Nathanaël de FOMBELLE
- Maryse NOURISSON-ENOND
- Antoine-Henri VALLETTE

Ouverture du restaurant Ô Fins Gourmets



Les gérants d'Ô Fins Gourmets ayant émis le souhait d'ouvrir un restaurant pour fin 2022, la commune a décidé de mettre la moitié de la cantine de l'Ouvroir à la disposition des jeunes gérants. Pour cela, elle a dû partager la cantine avec une cloison antibruit. Ce travail a été effectué par les employés municipaux. De plus, une porte a été ouverte entre les cuisines déjà existantes et la salle de restaurant, travail réalisé par l'entreprise de maçonnerie LAPIERRIÈRE de La Chapelle Saint Laurent pour un coût de 7 710 € TTC. L'aménagement intérieur a été l'œuvre de Mélanie et Pierre, les gérants, qui ont su donner un esprit tout à fait sympa à cette pièce où ils seront heureux de vous accueillir aux horaires suivants :
Lundi et Mardi : Fermé
Mercredi et Jeudi : 12h00 - 14h00
Vendredi, Samedi, Dimanche : 12h00 - 14h00 / 19h00 - 21h00
Rens : 05 49 80 96 47.

Deux nouveaux agents aux services techniques

François BAUD a intégré les services techniques au sein de l'équipe « espaces verts » le 1^{er} mars 2022. Originaire de La Ronde et titulaire d'un CAPA travaux paysagers, François a travaillé comme agent d'entretien des espaces verts puis comme ouvrier paysagiste dans des entreprises locales pendant plusieurs années.



Arkami SAINDOU a rejoint les services techniques le 12 septembre 2022 et intervient dans l'équipe « Bâtiments », après quatre années au service de la commune de Bressuire. Ayant suivi à l'origine une formation d'électricien, il a occupé différents postes avant d'opter pour la fonction publique territoriale en 2009-2010, puis d'arriver dans la région en 2015.



Dispositif Argent de poche

Le dispositif « Argent de poche » a été reconduit cet été. Dix jeunes de 16 à 18 ans, issus des quatre territoires, Clémentine CHAUVIERE, Sara LAJOIE, Paloma DOS REIS, Axel CONCALVES, Eloane LE ROCH, Astrid NAULEAU, Antonin CAND, Mathéo BILLY, Mathilde NACHEZ et Enora BETARD, ont participé pendant quelques jours à divers travaux sous la responsabilité des

services techniques :
- Peinture des grilles du monument aux morts MY
- Ménage école publique et église MY
- Peinture crèche
- Peinture abribus école MY
Nous les remercions pour leur implication et leur participation dans ces travaux au service de la commune.

Argent de poche 2023

Nous relancerons l'opération en 2023. Vous pouvez dès à présent nous adresser vos candidatures.



Annexe du cabinet de santé

La fin des travaux a été réceptionnée fin mars comme prévu. Malheureusement, l'incendie de la boulangerie de septembre a détruit complètement cet immeuble que nous devons reconstruire. Nous attendons que les assurances veuillent bien se mettre d'accord sur l'indemnisation et nous donnent le feu vert pour reprendre cette construction qui, je l'espère, pourra intervenir en 2023.



L'annexe avant l'incendie



L'annexe après l'incendie

Salle des fêtes de Saint Marsault



Les travaux, comme prévu, vont bon train. Plusieurs entreprises travaillent actuellement à l'intérieur de la salle pour installer l'électricité, le chauffage, la ventilation. Les plaquistes ont déjà effectué une bonne part de leur travail et on aperçoit déjà la forme de chaque pièce. Les établissements BOSSARD ont coulé

les chapes au sol avant Noël, ce qui a permis la mise en place des sols et des plafonds au début de cette année. L'aménagement du préau et des abords extérieurs ont également commencé au cours du mois de janvier. Si tout va bien, nous espérons clore la fin des travaux fin mai – début juin.



Du côté des bâtiments communaux

Eglise de La Ronde : fabrication et pose de marches d'autel par l'entreprise SAVIN (Courlay) : 6 166 € TTC



Maison Gérard et bar : travaux en régie par les agents des services techniques : 1 209 € TTC

La boulangerie : pose d'une porte de garage à l'arrière du bâtiment par l'entreprise OLIVIER (Cerizay) : 3 072 € TTC

Logement 28 rue Mal de Lattre de Tas-signy (LF) : pose d'une porte de garage par l'entreprise SAVIN : 2 874 € TTC

Mairie La Forêt : peinture des murs par l'entreprise FONTENEAU Décoration (Bressuire) : 6 241 € TTC



Chapelle de l'Ouvroir : suite à la rénovation intérieure de la chapelle, divers petits travaux restaient à réaliser :
• Pose d'une pièce de bois entre les tonnelles et le carrelage du retable par l'entreprise SAVIN
• Travaux de zinguerie par l'entreprise SOULLARD (Moncoutant)

• Pose d'une pierre de taille au niveau d'une ouverture par l'entreprise BATI-SEVRE (Saint Amand sur Sèvre)
Coût total : 6 660 € TTC



2022 en images



Election du Conseil Municipal des Enfants lundi 7 novembre



Repas des aînés samedi 26 novembre



Visite du conseiller régional Emmanuel CHARRÉ vendredi 1^{er} avril avec visite des entreprises de la commune



Téléthon 2022 : course du muscle par les enfants des écoles Mère Teresa et Les 4 Saisons ; balade en motos avec les Loups Kids, spectacle de magie avec Phil KELLER et son Théâtre magique



Opération «Nettoyons la nature» samedi 2 avril



Visite estivale «chemins creux et apéro guinguette» à Montigny jeudi 11 août



Départ en retraite de Ginette MERCERON mercredi 10 mai



60 ans du son et lumière, samedi 4 septembre



Pique-nique organisé par le Comité des fêtes de Saint Marsault dimanche 28 août



Spectacle «Les Zazous» le 26 juillet, aire du Pont de Bois



Le multi accueil et l'accueil de loisirs (Trait d'Union) fêtent leurs 10 ans le 22 octobre



L'incendie de la boulangerie vendredi 23 septembre



Fête traditionnelle du 15 août à La Ronde



Commemoration du 8 mai à Saint Marsault (en haut à droite), du 11 novembre à Montigny (à gauche) et journée national d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Turquie le 5 décembre à Montigny (en bas à droite) avec les enfants du CME

Bientôt une nouvelle boulangerie !



Les travaux de la future boulangerie, au niveau du rond-point à La Forêt sur Sèvre, ont commencé depuis quelques semaines. Une dizaine de professionnels va se succéder au cours des prochains mois. L'ouverture est prévue à l'automne prochain.

Les entreprises retenues

SARL JOURDAIN Michel (Moncoutant sur Sèvre) : terrassement - VRD
SARL CMG (La Chapelle Bertrand) : gros oeuvre et enduit
Ets MESSENT (Poitiers) : étanchéité
SARL HERVO ALU (Secondigny) : menuiseries intérieures et extérieures
alu - serrurerie
Djimmy VAILLANT (Pouzauges) : menuiseries intérieures bois
SARL GONNORD (Cerizay) : cloisons, isolation, plafonds
SARL FAUCHEREAU (Bressuire) : carrelage et faïence
Pierre GIRARD SAS (Coulombiers) : peinture intérieure et sols souples
SARL AUGER (Boismé) : électricité
SARL FBM (Bressuire) : plomberie, chauffage, ventilation
SARL OUEST ISO FRIGO (Nesmy) : cloisons isothermes

